

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● LE SECTEUR DE L'ASSURANCE AGRICOLE EN ALGÉRIE :

« Un terrain très propice à l'innovation », estime le directeur général de la CNMA

(P3)

RÉHABILITATION DES HABITATS, INDEMNISATION, APPROVISIONNEMENT EN ALIMENTATION ÉLECTRICITÉ ET GAZ

Le gouvernement mobilisé pour réparer les dégâts des incendies et ramener la vie à la normale

Les feux de forêt qui ont frappé ces derniers jours plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays ont laissé des traces profondes. Des habitations réduites en cendres, des vergers et des cultures détruites, du bétail perdu, des routes et des réseaux endommagés. Dès les premières heures, la priorité a été donnée à la sécurité des personnes. Dans la foulée, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions claires : prendre en charge immédiatement les sinistrés, réparer tous les dégâts matériels, et tout mettre en œuvre pour un retour rapide à la vie normale. Une dynamique gouvernementale s'est mise en place dans la foulée, avec une coordination étroite entre les ministères et les walis, pour traduire ces orientations en actions concrètes sur le terrain.

(Lire en Page 4)



● RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES COMMUNALES

Les citoyens non inscrits appelés à s'inscrire sur les listes

(P6)

● PALESTINE OCCUPÉE

Etablissement d'une nouvelle colonie par l'occupation sioniste

(P12)

Port du voile dans l'espace public en France : le projet du RN contesté sur le terrain politique, juridique et policier



Le projet du Rassemblement national d'interdire le port du voile dans l'espace public et de sanctionner les contrevenantes par une amende suscite de nombreuses réserves. Le gouvernement met en doute sa constitutionnalité et son applicabilité, tandis que Danièle Obono dénonce une stigmatisation des femmes musulmanes et qu'un représentant de la police alerte sur les difficultés concrètes de mise en œuvre. La proposition du Rassemblement national d'interdire le port du voile islamique dans l'espace public continue de provoquer des réactions politiques et institutionnelles. Alors que Jean-Philippe Tanguy a assuré dimanche que le principe d'une interdiction assortie d'une « amende » avait été tranché au sein du RN, le gouvernement comme plusieurs intervenants interrogent la constitutionnalité et surtout la faisabilité d'une telle mesure.

Interrogée lundi à l'issue du Conseil des ministres, la porte-parole du gouvernement Maud Brégeon a rappelé que « la position du gouvernement, elle est connue ».

Elle a surtout exprimé « des réserves évidentes tant sur la constitutionnalité que l'applicabilité d'une telle mesure ».

Maud Brégeon a également contesté le fait de cibler exclusivement le voile musulman. « Si la question devait être reposée, elle devrait se poser pour l'ensemble des signes religieux visibles dans l'espace public, pas uniquement pour le voile », a-t-elle estimé.

Cette position intervient alors que le RN défend une interdiction qui, selon Jean-Philippe Tanguy, serait accompagnée d'une amende pour les femmes portant malgré tout le voile dans l'espace public.

Le président du RN Jordan Bardella a toutefois affirmé lundi ne pas vouloir « faire la police du vêtement ». Il a appelé à un « débat de société » sur la question du voile et de l'immigration, estimant que les Français pourraient décider d'une telle mesure par référendum.

Le gouvernement islandais respecte la victoire du « Non » au référendum sur l'UE, déclare la Première ministre



Le projet du Rassemblement national d'interdire le port du voile et le gouvernement islandais a déclaré dimanche qu'il respecterait les résultats du référendum lors duquel les électeurs ont rejeté la reprise des négociations d'adhésion à l'Union européenne, tout en s'engageant à maintenir des liens étroits avec Bruxelles dans le cadre des accords existants. Les résultats définitifs publiés par le radiodiffuseur public RUV indiquent que le « Non » l'a emporté avec 52,8 % des voix, contre 47,2 % pour le « Oui ». Le taux de participation s'est établi à 82,5 %, un niveau supérieur aux 80,2 % enregistrés lors des élections législatives de 2024.

Lors d'une conférence de presse à Reykjavik, la Première ministre Kristrún Frostadóttir a salué la forte participation électorale et affirmé que son gouvernement respecterait le verdict des urnes. Elle a ajouté que le faible écart rendait essentiel le respect des deux camps.

« Nous continuerons à défendre activement les intérêts de l'Islande. Je ne considère pas cela comme un recul. Au contraire, il s'agit d'un pas en avant, dans la mesure où cela confirme la volonté de la majorité des partis au Parlement et de la population de poursuivre la coopération avec l'Union européenne », a-t-elle déclaré, citée par RUV.

Frostadóttir a précisé que la question de l'adhésion à l'UE ne serait pas réexaminée sous le gouvernement actuel, qui s'attachera plutôt à renforcer la coopération avec l'Union dans le cadre des accords existants en consolidant la position de l'Islande au sein de l'Espace économique européen (EEE).

Guinée-Bissau : près de 55 % de participation au référendum constitutionnel

Pprès de 55 % des électeurs ont participé au référendum constitutionnel organisé dimanche 30 août en Guinée-Bissau, selon les premières estimations communiquées par la Commission nationale des élections (CNE).

Le secrétaire exécutif de la CNE, Idrissa Djaló, a indiqué que le scrutin s'était déroulé dans le calme et sans incident majeur, saluant « la sérénité » et « le civisme » ayant marqué la consultation. Selon le responsable électoral, les résultats du référendum pourraient être connus dans un délai de trois à sept jours après le scrutin.

Les électeurs bissau-guinéens étaient appelés à se prononcer sur un projet de nouvelle Constitution prévoyant une modification importante de l'équilibre des pouvoirs entre la présidence, le gouvernement et l'Assemblée nationale. En cas de victoire du « oui », le texte renforcerait notamment les prérogatives du président de la République dans la formation et la direction du gouvernement. La question de la nomination du Premier ministre constitue l'une des principales modifications prévues par le projet. Selon la Constitution actuellement en vigueur, le choix du chef du gouvernement revient à la formation politique ayant remporté les élections législatives. Cette configuration institutionnelle a été à l'origine de tensions récurrentes entre la présidence et la majorité parlementaire, notamment lorsque le chef de l'État et la majorité à l'Assemblée nationale appartiennent à des camps politiques différents.

Le projet soumis à référendum modifie cet équilibre en prévoyant que le président de la République dirige le Conseil des ministres et dispose du pouvoir de nommer et de limoger le Premier ministre. Les autorités de transition présentent cette réforme comme un moyen de réduire les conflits institutionnels récurrents entre la présidence et le Parlement.

Le projet prévoit également de ramener le nombre de députés de 102 à 65 et celui des circonscriptions électorales de 29 à 12. Selon les autorités de transition, cette réduction vise notamment à diminuer le train de vie de l'État. Le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), principale formation politique d'opposition, a appelé au boycott du référendum, contestant la légitimité des autorités de transition à modifier la Loi fondamentale. Le parti estime qu'il ne revient pas à un pouvoir de transition non élu d'engager une réforme constitutionnelle d'une telle ampleur. Le référendum intervient à un peu plus de trois mois de l'élection présidentielle prévue le 6 décembre 2026, censée mettre fin à la transition militaire et permettre le retour à un pouvoir civil.



Le bilan des inondations à la frontière sino-népalaise atteint 919 morts, près de 4 800 disparus

Le bilan des victimes des crues soudaines et des glissements de terrain dévastateurs survenus le long de la frontière entre le Népal et la Chine s'est élevé à au moins 919 morts, tandis que près de 4 800 personnes sont toujours portées disparues, dont 853 étrangers, ont indiqué les autorités lundi, six jours après la catastrophe.

L'Autorité nationale népalaise de réduction des risques de catastrophe et de gestion des catastrophes a fait état de 903 décès confirmés dans le pays et de 4 247 personnes toujours portées disparues, parmi lesquelles 592 étrangers. Les opérations de recherche et de secours se poursuivent dans les zones touchées, tandis que les autorités s'efforcent également d'atteindre des travailleurs bloqués sur plusieurs sites hydroélectriques. Parmi les personnes portées disparues côté népalais figurent 25 membres de la police, 45 militaires, 13 membres de la police armée, 14 agents des douanes et trois agents des services d'immigration. Quelque 933 employés de plusieurs centrales hydroélectriques du pays sont également portés disparus, selon les autorités. Cent vingt-sept voyageurs népalais figurent par ailleurs parmi les personnes disparues.

Du côté chinois, 16 personnes ont été confirmées mortes et 546 sont toujours portées disparues dans le comté de Gyirong, dans le sud-ouest de la région autonome du Xizang, également appelée Tibet, selon l'agence de presse officielle Xinhua.

Parmi les personnes disparues figurent 261 ressortissants étrangers. Les chiffres combinés font état de 919 morts et de 4 793 personnes portées disparues, dont 853 étrangers. La Chine a déployé plus de 2 100 personnes pour participer aux opérations de recherche et de secours, ainsi que des centaines de véhicules et plusieurs milliers d'équipements de sauvetage.

La catastrophe s'est produite le 26 août lorsqu'un glacier du mont Langtang Lirung, au Népal, s'est fracturé à une altitude d'environ 5 200 mètres, provoquant une avalanche de glace et de roches qui s'est transformée en un gigantesque torrent de débris et a dévalé les vallées situées le long de la frontière. La masse d'eau, de boue et de débris a ravagé les districts népalais de Rasuwa, Nuwakot, Dhading et Kavre, ainsi que la vallée de Katmandou, et a enseveli la zone frontalière de Gyirong, côté chinois.

Épidémie d'Ebola en RDC : le bilan approche les 6 000 cas

L'épidémie d'Ebola continue de sévir dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), avec 5 945 cas confirmés, 2 862 décès et 1 327 guérisons recensés au 28 août, selon le dernier point de situation du ministère de la Communication et des Médias.

La riposte se poursuit dans six provinces et 60 zones de santé, sans nouvelle zone affectée au cours des dernières 24 heures. Quelque 896 patients sont actuellement isolés ou hospitalisés, tandis que le taux de suivi des contacts atteint 84,4 %.

L'Ituri demeure l'épicentre de l'épidémie. Les autorités indiquent que les efforts de surveillance, de vaccination et de renforcement des structures de prise en charge se poursuivent dans l'ensemble des provinces touchées. En cas de symptômes suspects, la population est invitée à appeler gratuitement le numéro 151. Selon des données légèrement antérieures rapportées par plusieurs agences et organisations internationales, le bilan s'établissait à environ 5 794 cas confirmés et 2 786 décès au 26 août, confirmant une progression rapide. L'épidémie, provoquée par le virus Bundibugyo, a été déclarée mi-mai 2026 et s'étend désormais sur une zone géographique importante, principalement dans l'est du pays. L'Organisation mondiale de la Santé et les Nations unies soulignent que cette flambée est la plus rapide jamais enregistrée et figure déjà parmi les plus importantes de l'histoire.

Des défis persistent, notamment l'insécurité, les mouvements de population et l'absence de vaccin ou de traitement spécifiquement homologué contre cette souche.

La RDC a déjà connu seize épidémies d'Ebola avant celle de 2026.

La précédente plus meurtrière dans le pays, celle de 2018-2020 dans l'est, avait fait 2 299 morts pour 3 381 cas confirmés.

À l'échelle mondiale, l'épidémie d'Afrique de l'Ouest (2014-2016) reste la plus grave, avec plus de 11 000 décès.

LE SECTEUR DE L'ASSURANCE AGRICOLE EN ALGÉRIE :

« Un terrain très propice à l'innovation », estime le directeur général de la CNMA

L'assurance agricole est un levier stratégique pour le développement du secteur des assurances et, surtout, un instrument de souveraineté économique et ce, compte tenu que le secteur de l'agriculture en Algérie et est un secteur clé et est un pilier majeur de l'économie nationale vu sa contribution à l'emploi et au PIB nationaux. La Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA) est une Caisse qui occupe une place prépondérante dans le marché des assurances en Algérie en étant leader dans les assurances agricoles. Dans un dossier publié dans le N° 53 de la revue de l'ASSURANCE, du mois de juin de l'année en cours, le directeur général de cet organisme, M. Benhabiles Cherif, a bien évoqué le rôle de l'assurance agricole, les défis du marché algérien du secteur ainsi que les conditions d'une structuration durable, mais, sans oublier de noter ce qui bloque son intégration totale en s'inspirant d'expériences, régionales et internationales, adaptées aux spécificités nationales. Le DG de la CNMA annonce que « Le secteur des assurances en Algérie connaît une croissance soutenue, atteignant un chiffre d'affaires de 200,5 milliards de dinars en 2025, soit une progression annuelle de 8,8%. Cette performance traduit-elle pour autant l'émergence d'un marché mature et durablement structuré ?, questionne-t-il, avant de préciser que la réponse mérite d'être nuancée. ». « Si le franchissement du seuil historique des 200,5 milliards de dinars constitue indéniablement un indicateur positif de dynamisme, la progression des volumes d'activité ne saurait, à elle seule, être assimilée à une maturité structurelle du marché. Pour lui, le marché algérien des assurances évolue dans une dynamique d'expansion et affiche des signes progressifs de modernisation. Il nuance, toutefois, que son développement demeure encore contraint par des déséquilibres historiques, notamment un faible taux de pénétration inférieur à 1% du PIB et une hyperdépendance à l'automobile, limitant le développement d'autres branches stratégiques, à l'instar de l'assurance-vie et de l'assurance agricole.

LES DÉFIS DU MARCHÉ ALGÉRIEN DES ASSURANCES

Pour qu'un marché de l'assurance soit considéré comme mature et structuré, il ne doit pas seulement générer davantage de primes, mais doit également constituer un véritable moteur de financement intégré à l'économie réelle. À cet égard, poursuit, le même responsable, le marché algérien des assurances fait encore face à plusieurs défis majeurs.

LE PREMIER CONCERNE L'INCLUSION FINANCIÈRE : Le fait explique-t-il, que l'assurance représente moins de 1% du

PIB, contre une moyenne mondiale avoisinant 7%, montre qu'elle n'est pas encore pleinement intégrée comme réflexe de protection auprès des ménages et des petites entreprises, et demeure souvent perçue comme une obligation administrative, notamment dans l'automobile.

LE SECOND DÉFI PORTE SUR LE RETARD NUMÉRIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'INSURTECH :

Malgré l'émergence de certaines initiatives favorisant l'innovation, la digitalisation des parcours assurantiels, de la souscription à l'indemnisation, reste encore limitée. Enfin, le secteur demeure marqué par une forte concentration du marché, largement dominé par les grandes compagnies publiques, alors qu'une concurrence plus dynamique pourrait favoriser davantage d'innovation et de diversification des offres.

LES CONDITIONS D'UNE STRUCTURATION DURABLE ET MATURE

Après avoir noté les défis de ce secteur de l'assurance agricole, le directeur général de la CNMA, fait savoir que « La croissance de 8,8% enregistrée par le secteur constitue une base encourageante. Toutefois, l'évolution vers un marché mature repose sur plusieurs conditions essentielles, notamment une refonte réglementaire à travers l'évolution de la loi sur les assurances et la mise en place d'une autorité de régulation indépendante. Elle implique également une diversification des produits, le succès rapide du Takaful en 2025 montre qu'il existe une forte demande pour des produits adaptés aux réalités socioculturelles. L'assurance agricole et climatique devra suivre la même dynamique pour sécuriser les secteurs stratégiques du pays, ainsi qu'un meilleur traitement des sinistres, la réduction des délais d'indemnisation demeurant indispensable pour renforcer la confiance des assurés. Dans cette perspective, le marché algérien des assurances apparaît davantage comme un secteur dynamique et en transition qu'un marché pleinement mature.

LE RÔLE DE L'ASSURANCE AGRICOLE COMME MOTEUR DE CROISSANCE

Pour M. Benhabiles Cherif, l'assurance agricole ne constitue pas un simple segment de niche, elle représente, dans le contexte algérien, un levier stratégique pour le développement du secteur des assurances et un instrument de souveraineté économique. Dans un marché marqué par une faible pénétration de l'assurance et une forte dépendance à la branche automobile, son développement apparaît comme une réponse à plusieurs enjeux

majeurs. D'une part, elle contribue à la gestion des risques climatiques et au renforcement de la sécurité alimentaire, dans un contexte où l'agriculture demeure fortement exposée à la sécheresse et aux aléas météorologiques. Les dispositifs de couverture climatique, notamment au profit de la filière céréalière, visent à renforcer la résilience des exploitations agricoles. À ce titre, la CNMA Assurance joue un rôle central à travers le Dispositif d'Assurance Climatique Agricole (DACA), destiné à soutenir durablement la production agricole nationale. D'autre part, afin d'assurer une croissance durable et de dépasser le seuil des 200 milliards de dinars, le marché des assurances doit réduire progressivement sa dépendance à la branche automobile en s'ouvrant davantage aux secteurs porteurs, notamment l'agro-industrie. L'assurance agricole offre un potentiel important de diversification à travers l'extension de la couverture à l'ensemble de la chaîne de valeur, incluant les productions et les infrastructures stratégiques, tout en accompagnant la modernisation des exploitations par la sécurisation des investissements productifs. Enfin, l'assurance agricole constitue un terrain favorable à l'innovation, notamment à travers les assurances paramétriques et indicelles adaptées aux risques climatiques. Fondées sur des indicateurs objectifs, elles permettent de réduire les délais d'indemnisation et de renforcer la confiance des assurés. Cette évolution, soutenue par la digitalisation et la micro-assurance, favorise également un meilleur accès à la couverture assurantielle pour les populations agricoles éloignées des circuits financiers traditionnels.

CE QUI BLOQUE ENCORE POUR UNE INTÉGRATION TOTALE

Pour transformer le dynamisme actuel du marché algérien des assurances en une maturité durable, plusieurs leviers stratégiques peuvent être mobilisés en s'inspirant d'expériences régionales et internationales, adaptées aux spécificités nationales. Le DG de la CNMA poursuit en indiquant également, que les expériences des marchés voisins offrent, à ce titre, des enseignements utiles. L'exemple tunisien en matière de gestion des sinistres et de numérisation montre l'intérêt de la centralisation des données pour améliorer les procédures d'indemnisation et renforcer la lutte contre la fraude. De même, le modèle de la zone CIMA met en évidence l'importance d'une autorité de régulation forte, capable d'imposer des règles de solvabilité rigoureuses et d'accélérer le règlement des sinistres. Par ailleurs, l'innovation technologique constitue un levier majeur de modernisation du secteur. Les assurances



paramétriques, déjà développées dans plusieurs régions du monde pour la couverture des risques climatiques, offrent une solution adaptée au secteur agricole algérien en permettant des indemnités plus rapides fondées sur des indices objectifs. Dans le même temps, le développement d'un écosystème national d'Insur-Techs pourrait favoriser l'émergence de nouvelles solutions digitales en matière de distribution, de tarification et de gestion des sinistres. Enfin, le directeur général de la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA), M. Benhabiles Cherif, conclut en

précisant que « Le renforcement du capital humain et des partenariats internationaux demeure essentiel. Une coopération technique accrue avec les grands réassureurs internationaux, en complément du rôle de la CCR, permettrait de renforcer les capacités locales en matière de modélisation et de gestion des risques. De même, une participation plus active aux rencontres et forums internationaux contribuerait à capter les nouvelles tendances du secteur et à valoriser davantage le potentiel du marché algérien.

Said Ben

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Le baril du Brent de pétrole bondit de plus de 2 %

Les prix du pétrole ont bondi de plus de 2 % au début des échanges de ce lundi, le baril de Brent repassant au-dessus de la barre des 90 dollars. Les contrats à terme du pétrole brut Brent ont progressé de 2,22 dollars, soit une hausse de 2,52 %, pour atteindre 90,32 dollars le baril. De son côté, le pétrole brut américain West Texas Intermediate (WTI) s'est établi à 85,41 dollars le baril, enregistrant une hausse de 2,01 dollars, soit 2,41 %.

À compter du ce mois de septembre, l'Algérie et six autres pays de l'Opep+, procèderont à une nouvelle hausse de leur production globale de l'ordre de 188.000 barils de pétrole par jour (b/j), avec un suivi continu et attentif de l'évolution du marché pétrolier international. Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, au début de mois d'août dernier, regroupant les sept pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) ayant appliqué des réductions volontaires de production, à savoir l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie.

À l'issue de cette réunion, à laquelle a pris part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, "les pays membres du groupe ont décidé de procéder à une hausse de leur production globale de 188.000 barils par jour en septembre, achevant ainsi le démantèlement progressif des ajustements volontaires de production mis en place en avril 2023", a indiqué le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué. Le quota de l'Algérie augmentera ainsi de 6.000 barils par jour pour le même mois, pour le porter à 1,007 million de barils par jour. La réunion a été également l'occasion de réaffirmer "l'engagement des sept pays en faveur d'une coordination étroite" et de souligner "l'importance d'un suivi continu et attentif de l'évolution du marché pétrolier international". M. Arkab a participé, par la suite, aux travaux de la 67^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) qui regroupe l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela ainsi que le Kazakhstan et la Russie. Lors de cette réunion, les ministres des pays membres ont procédé à l'évaluation du niveau de conformité des pays Opep+ à leurs engagements de réductions volontaires de production pour les mois de mai et juin 2026. À l'issue de cet examen, le Comité a salué les efforts soutenus des pays participants, tout en soulignant que "le respect strict et continu des décisions collectives demeure un facteur déterminant pour la préservation de la stabilité du marché pétrolier international", selon le communiqué. Les deux réunions se sont tenues en présence du P-DG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, et le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Abdelkader Cherfaoui.

La prochaine réunion du groupe des sept est prévue le 6 septembre en cours, alors que la 68^e réunion du JMMC se tiendra le 4 octobre prochain.

R. N.

RÉHABILITATION DES HABITATS, INDEMNISATION, APPROVISIONNEMENT EN ALIMENTATION ÉLECTRICITÉ ET GAZ

Le gouvernement mobilisé pour réparer les dégâts des incendies et ramener la vie à la normale

Les feux de forêt qui ont frappé ces derniers jours plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays ont laissé des traces profondes. Des habitations réduites en cendres, des vergers et des cultures détruites, du bétail perdu, des routes et des réseaux endommagés.

Dès les premières heures, la priorité a été donnée à la sécurité des personnes. Dans la foulée, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions claires: prendre en charge immédiatement les sinistrés, réparer tous les dégâts matériels, et tout mettre en œuvre pour un retour rapide à la vie normale. Une dynamique gouvernementale s'est mise en place dans la foulée, avec une coordination étroite entre les ministères et les walis, pour traduire ces orientations en actions concrètes sur le terrain.

UN PILOTAGE CENTRAL POUR UNE ACTION RAPIDE ET UNIFIÉE

Conformément aux orientations du président de la République, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé hier, une réunion élargie en présence des membres du gouvernement concernés et des walis des wilayas touchées, reliés par visioconférence. La réunion faisait suite à une séance de travail tenue la veille par le président Tebboune et consacrée entièrement à la gestion des conséquences des incendies. L'objectif affiché était d'évaluer l'état d'avancement du plan d'urgence mis en place pour réparer les dégâts, rétablir les services publics et permettre aux citoyens sinistrés de retrouver le cours normal de leur vie dans les meilleures conditions possibles. Après une minute de silence observée à la mémoire des victimes, le Premier ministre a rappelé les décisions prises par le président de la République et les mécanismes arrêtés pour leur mise en œuvre dans les délais impartis.

Dès la veille, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, avait réuni plusieurs walis pour assurer le suivi direct de l'exécution de ces directives. Il a salué la mobilisation des autorités locales et des services durant cette période exceptionnelle, tout en insistant sur la nécessité de maintenir le même rythme, de renforcer la proximité avec les citoyens et d'être à l'écoute de leurs préoccupations. Le fil conducteur de cette mobilisation est la coordination. Il ne s'agit pas d'actions sectorielles isolées, mais d'un travail d'ensemble où chaque département ministériel et chaque collectivité locale joue un rôle précis. Les walis ont reçu pour consigne d'assurer un suivi de terrain quotidien, de lever les obstacles administratifs et de privilégier la réponse directe aux besoins des populations.

« EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ ET TÉLÉCOMMUNICATIONS », RÉTABLIR D'ABORD L'ESSENTIEL

La première urgence a porté sur les réseaux vitaux. Sans accès à l'eau, à l'électricité, au gaz et aux télécommunications, aucun retour à la normale n'est



envisageable. Les équipes techniques ont été déployées massivement dans les zones sinistrées pour évaluer les dégâts et lancer les réparations. Le plan mis en œuvre prévoit l'achèvement de la réhabilitation de l'ensemble des réseaux touchés afin de garantir l'approvisionnement de tous les citoyens des zones affectées. Des groupes électrogènes ont été acheminés vers les localités enclavées en attendant la remise en service complète du réseau. Les conduites d'eau et de gaz endommagées par la chaleur intense ont été remplacées. Les opérateurs de télécommunications ont installé des stations mobiles pour couvrir les zones où les pylônes ont été détruits. Le secteur des travaux publics est également à pied d'œuvre pour rouvrir les routes, pistes et chemins communaux coupés ou dégradés par les incendies. Cela permet non seulement le retour des habitants, mais aussi l'acheminement des aides et la reprise progressive des activités économiques.

Le ministre de l'Intérieur a insisté sur la nécessité de mobiliser tous les moyens disponibles pour accélérer ce volet. Les walis ont été chargés de superviser directement ces chantiers et de rendre compte quotidiennement de l'avancement afin de lever immédiatement toute difficulté.

UNE PRISE EN CHARGE SANS EXCEPTION

Parallèlement au rétablissement des services, une vaste opération de recensement a été lancée. Des commissions locales sillonnent les villages, douars et quartiers touchés pour dresser un état des lieux précis des pertes. L'évaluation ne se limite pas aux habitations.

Elle couvre tous les aspects de la vie des familles : mobilier, électroménager, mais aussi outils de travail, cultures, arbres fruitiers, ruches, et cheptel ovin, caprin, bovin et volailles.

Cette démarche vise à garantir une indemnisation juste et complète. Le Premier ministre a annoncé que le versement des indemnités débutera dès la semaine prochaine et concernera l'ensemble des dommages, quelle que soit leur ampleur. Il a tenu à préciser que « même le moindre bien endommagé, fût-ce un seul clou, sera indemnisé », conformément aux instructions du président de la République. Le délai fixé pour clore cette opération est le 15 septembre prochain.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a demandé une simplification maximale des procédures. Le ministre de l'Intérieur a donné des instructions pour alléger les formalités et éviter toute lourdeur administrative, notamment pour la reconstitution des documents officiels détruits comme les livrets de famille ou

les actes de propriété. L'idée est de se rapprocher au maximum du citoyen et de traiter chaque dossier avec humanité et célérité. Les walis ont été entendus lors de la réunion du Premier ministre sur les actions déjà réalisées sur le terrain. Il leur a été rappelé que la souplesse et l'efficacité doivent primer dans la prise en charge des préoccupations des sinistrés.

LE SECTEUR DE L'HABITAT EN PREMIÈRE LIGNE POUR LA RÉHABILITATION DES FOYERS

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire a activé un dispositif spécifique pour la prise en charge des familles dont les maisons ont été touchées. Le ministre, M. Mohamed Tarek Belaribi, a présidé une réunion de coordination avec les cadres du secteur afin d'arrêter les mesures à mettre en œuvre immédiatement.

Il a été décidé de mobiliser dans un délai maximum de 72 heures les ingénieurs de l'Organisme national de contrôle technique de la construction, CTC, en provenance des wilayas non touchées. Leur mission est de renforcer les équipes locales pour réaliser les constats techniques et évaluer l'état des bâtisses. Cette expertise est indispensable pour déterminer si une maison peut être réhabilitée ou si elle doit être reconstruite.

Les directeurs de l'habitat des wilayas concernées ont été chargés d'établir les décisions d'octroi des aides financières aux familles sinistrées. La Banque nationale de l'habitat, BNH, a été instruite de procéder au versement de ces aides selon les procédures en vigueur et de mettre à disposition le personnel nécessaire pour accompagner les directeurs de l'habitat et des équipements publics.

Des opérations de nettoyage et de déblaiement des habitations et des équipements publics endommagés ont également été lancées. L'objectif est de permettre aux familles de réintégrer leurs logements dès que les conditions de sécurité le permettent. Une nouvelle réunion de coordination et d'évaluation est prévue dans les 72 heures pour mesurer l'avancement de ces actions et ajuster si nécessaire le dispositif. Le suivi porte sur toute la chaîne, de la constatation des dégâts sur le terrain jusqu'au versement effectif des aides.

L'ACCOMPAGNEMENT HUMAIN ET SOCIAL AU CŒUR DES PRIORITÉS

Au-delà des aspects techniques et financiers, les autorités accordent une grande importance à la dimension humaine de cette épreuve. Le ministre de l'Intérieur a souligné la nécessité de prendre en

compte l'aspect social et psychologique. Il s'agit d'accompagner les familles touchées, d'écouter leurs préoccupations et de répondre à leurs besoins pour atténuer les effets du sinistre et leur redonner confiance.

Sur le terrain, les services sociaux, les associations et le Croissant Rouge algérien sont mobilisés. Des aides alimentaires, des couvertures, des vêtements et des produits d'hygiène sont distribués. Des structures d'accueil provisoires ont été mises en place pour les familles dont les maisons sont devenues inhabitables. Des cellules d'écoute ont été ouvertes au niveau des communes pour orienter les citoyens et les soutenir.

Cette proximité est voulue par les plus hautes autorités. Le gouvernement a rappelé que l'État, à travers ses institutions centrales et locales, restera pleinement mobilisé aux côtés des citoyens. L'objectif est de réparer tous les dommages et de rétablir la situation normale dans les délais fixés, sans laisser personne de côté.

RECONSTRUIRE ET SE PRÉPARER POUR L'AVENIR

La phase de réparation ne fait pas oublier la nécessité de tirer les leçons de ces incendies. Au-delà de la reconstruction à l'identique, il est question de renforcer la résilience des zones touchées. Les travaux de réhabilitation intègrent déjà des mesures de prévention.

Il s'agit de dégager et d'entretenir les pare-feux, d'améliorer l'accès aux zones forestières pour les services de lutte contre les incendies et de sécuriser certains réseaux.

Dans le domaine agricole, des programmes de replantation et de soutien aux éleveurs sont à l'étude pour compenser la perte des récoltes et du cheptel et permettre une reprise rapide de l'activité.

Les projets communs entre les secteurs sont également examinés pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins réels des populations et qu'ils contribuent à un développement durable de ces régions. La coordination entre les walis et les différents ministères doit permettre d'harmoniser ces interventions et d'éviter les doublons.

UNE MOBILISATION NATIONALE SOUS L'ÉGIDE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Depuis le début de cette crise, la ligne directrice est la même : une prise en charge totale et solidaire des citoyens sinistrés. Le président Tebboune a fixé le cap et l'ensemble du gouvernement est à l'œuvre pour le concrétiser.

Le Premier ministre a conclu la réunion gouvernementale en réaffirmant que l'État ne ménagera aucun effort. Les moyens humains et matériels sont mobilisés, les procédures sont accélérées et le suivi est permanent. Chaque ministère, chaque wilaya, chaque commune est concernée.

Dans les wilayas touchées, les signes de reprise sont déjà visibles. Les équipes techniques travaillent sans relâche, les commissions d'évaluation avancent, les premières aides sont distribuées. Peu à peu, la fumée se dissipe et les habitants retrouvent espoir. Cette épreuve rappelle la force de la solidarité nationale. Elle montre aussi la capacité de l'État à se mobiliser rapidement pour protéger ses citoyens. Le pari aujourd'hui est de transformer cette mobilisation d'urgence en une dynamique de reconstruction durable, pour que les régions touchées par les incendies se relèvent plus fortes et mieux préparées pour l'avenir.

Hamza B.

Avec des drames à répétition, le réchauffement climatique, un multiplicateur de menaces pour la sécurité mondiale

PAR : ABDERRAHMANE
MEBTOUL

Les impacts du réchauffement climatique s'aggravent à travers le monde, avec des drames humains dont la plus grave est la crue dévastatrice survenue à la frontière du Népal et de la Chine qui a fait, bilan provisoire du 28 août 2026, au moins 584 morts, près de 2000 disparus et de milliers de blessés avec des maisons, immeubles, écoles engloutis par des torrents de boue, à l'origine une vague causée par l'effondrement d'une partie d'un glacier, d'une telle violence qu'elle a été enregistrée comme un séisme de magnitude 5,2 et dans d'autres contrées du monde, des pays font face à des incendies de grande ampleur inégalées favorisés par la sécheresse qui sévit depuis quelque temps. Nous assistons impuissant à l'intensification des vagues de chaleur et le retour marqué du phénomène El Niño aggravant les conflits, la faim et les déplacements de populations. Ce nuage catastrophique fut quasiment ubiquitaire en cette année 2026 avec des inondations et incendies d'une violence inouïe à l'ensemble du bassin méditerranéen, en Europe, Amérique, en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient et autour des contrées du Pacifique. Le réchauffement climatique agit comme un multiplicateur de menaces pour la sécurité mondiale, en aggravant les conflits, la faim due à la crise alimentaire, et les déplacements de populations. Fondamentalement, si les gouvernants échouent à passer à un monde à faible émission de carbone, c'est l'intégrité globale de l'économie mondiale qui sera menacée, car le climat mondial est un vaste système interconnecté. Le coût financier de l'inaction face au réchauffement climatique est estimé à environ 19% du PIB mondial par an d'ici 2050 estimé à 228.000 milliards de dollars soit plus de 43.000 milliards de dollars et pourrait atteindre selon les experts du climat environ 50% d'ici 2100, d'où l'urgence d'un nouveau modèle de production et de consommation mondiale.

1 -La nécessité d'une gouvernance mondiale intégrant le réchauffement climatique

Entre 2023/2026 dans plusieurs contributions internationales, j'ai mis en relief qu'avec les différents conflits pouvant conduire à des guerres pour l'eau dans différentes contrées du monde, que les impacts principaux du changement climatique se traduisent par une pénurie des ressources hydriques, la dégradation de la qualité de l'eau, l'intrusion des eaux marines au niveau des nappes aquifères et la détérioration des infrastructures, causée principalement par les inondations et les incendies. Depuis 1850, notre planète s'est réchauffée en moyenne de 1,1°C et selon le rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), le réchauffement planétaire en cours pourrait atteindre 1,5°C à 4,4°C d'ici 2100. Les experts du Giec indiquent que le réchauffement climatique devrait être contenu à +1,5°C au maximum d'ici 2100 pour éviter que notre climat ne s'emballe. Cette limitation sera hors de portée à moins de réductions immédiates, rapides et massives des émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone en 2050. La lutte contre le réchauffement climatique est donc une question de sécurité mondiale



car si l'Afrique, l'Asie dont la Chine et l'Inde abritent plus de 4 milliards d'habitants sur les 8 milliards d'habitants que compte notre planète depuis janvier 2023, avaient le même modèle de consommation énergétique que l'Europe et les USA, moins d'un milliard d'habitants pour un PIB mondial dépassant les 40%, en 2025, il faudrait selon les experts trois à quatre fois la planète terre pour couvrir les besoins. Le monde connaît un bouleversement inégal depuis des siècles, d'un côté des pluies diluviennes ainsi que des inondations, et de l'autre côté, sécheresses et incendies. Pour réduire les coûts, impossibles à supporter par un seul Etat, il s'agira d'accélérer la coopération internationale et la transition énergétique et revoir notre modèle de consommation et penser à une économie de l'eau.

Les gouvernants du monde, étant impossible pour un seul pays de réguler, doivent prendre conscience que les impacts du réchauffement climatique outre le coût financier qui se chiffre à des centaines de milliards de dollars par an en dégâts immédiats. Sans compter les impacts des pluies diluviennes, en raison d'une sécheresse historique et prolongée qui touche plusieurs pays dont l'Asie, les feux de forêt ont ravagé plus de 200.000 hectares en Indonésie, en Inde environ 3,73 millions d'hectares, en moyenne, de forêts brûlent chaque année, selon les évaluations de Forest Survey of India FSI et pour la Chine, selon Global Forest Watch, une perte d'environ un (1) million d'hectares de couverture arborée à cause des incendies sur une période de 24 ans montrant une relative maîtrise en référence à ce qui se passe dans le monde. En 2026, le Canada a perdu plus de 3,7 à 3,8 millions d'hectares consommés par les flammes en raison d'une intense vague de chaleur notamment en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique et les États-Unis plus de 1,85 million d'hectares. Des foyers majeurs ont touché l'Etat de Washington avec plus de 80 000 hectares détruits près de Spokane au mois d'août, ainsi qu'au Nevada, où un incendie récent près de Reno a parcouru plus de 6 000 hectares et entraîné l'évacuation de dizaines de milliers de personnes.

Sur le pourtour méditerranéen et en Europe plus de 450 000 hectares ont été détruits par les incendies et de janvier à août 2026, pour l'Espagne 295.000 hectares, en France plus de 120 000 hectares, en Italie 80.000 hectares et au Portugal, environ 56500 hectares, sans compter les pertes humaines, la destruction des habitations et donc les déplacements de populations.

L'Afrique concentre entre 50 % et 64 % des surfaces brûlées de la planète avec des millions

d'hectares chaque année., la grande majorité de ces surfaces provenant de feux de savane ou de pratiques agricoles (comme la culture sur brûlis) en plus des incendies provoqués par la sécheresse, ou d'actes humains destructeurs.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations, les chocs climatiques en Afrique provoquent des millions de déplacements, s'ajoutant aux crises de conflit, les populations quittant les campagnes pour rejoindre les villes ou les régions mieux arrosées, modifiant durablement la répartition de la population. Parmi les pays les plus touchés, nous : la République Démocratique du Congo (RDC), les pays les plus touchés du continent avec environ 13,6 millions d'hectares de végétation disparus, l'Angola, le Soudan du Sud et République centrafricaine, entre 6 et 7,5 millions d'hectares par pays, la Guinée (3,3 millions d'hectares), la Zambie (3,2 millions d'hectares) et le Nigeria (2,8 millions d'hectares), l'Algérie avec plus de 17 000 à 23 000 hectares avec une intensité plus accrue en 2026. Le président algérien ayant décrété un deuil national de 3 jours le Maroc 4100 hectares et la Tunisie 4000 hectares.

Selon la Banque mondiale, l'Afrique n'est responsable que de 3,8 % des émissions totales de gaz à effet de serre dans le monde et pourtant, les pays africains subissent de plein fouet les effets dévastateurs de sécheresses et d'inondations de plus en plus sévères avec des conséquences dramatiques en termes de pertes humaines, sur l'agriculture et son soubassement l'eau douce. L'Afrique a besoin d'environ 2 500 milliards de dollars d'ici 2030 pour financer sa lutte contre le réchauffement climatique, selon les estimations de l'ONU et uniquement pour l'Afrique de l'Ouest, l'OUA évalue ses besoins à 294 milliards de dollars

2 ;-Les sept impacts du réchauffement climatique

Premièrement, pour la hausse du niveau des mers : La hausse moyenne des températures provoque une fonte des glaces continentales (glaciers, icebergs, etc.). Le volume de glace fondue vient s'ajouter à celui de l'océan, ce qui entraîne une élévation du niveau des mers.

Près de 30% de cette élévation sont dus à la dilatation causée par l'augmentation de la température de l'eau. Le taux moyen d'élévation du niveau marin s'accroît, était de près d'1,3 mm par an entre 1901 et 1971, d'environ d'1,9 mm par an entre 1971 et 2006, et il atteint près de 3,7 mm par an entre 2006 et 2020, le GIEC estime que le niveau des mers pourrait augmenter de 1,1 m d'ici 2100. Comme impact, les zones côtières seront confrontées à des inondations dans les zones de faible altitude plus

fréquentes et plus violentes et à l'augmentation de l'érosion du littoral.

Deuxièmement, la modification des océans qui absorbent naturellement le gaz carbonique. En excès dans les océans, le gaz carbonique acidifie le milieu sous-marin, ce qui provoque la disparition de certaines espèces, notamment des végétaux et des animaux tels que les huîtres ou les coraux. En plus de son acidification, la modification des océans entraîne une baisse de sa teneur en oxygène, réchauffement et augmentation de la fréquence des vagues de chaleur, affectant les écosystèmes marins et les populations qui en dépendent.

Troisièmement, l'amplification des phénomènes météorologiques extrêmes. Cela provoque l'évaporation de l'eau, ce qui modifie le régime des pluies plus intenses, avec les inondations qui les accompagnent dans certaines régions, et des sécheresses plus intenses et plus fréquentes dans de nombreuses autres régions. En effet, lors de pluies violentes, les sols ne peuvent pas fixer l'eau, s'écoulant alors directement vers les cours d'eau plutôt que de s'infiltrer, les nappes d'eau souterraines ne pouvant se reconstituer. Le réchauffement planétaire entraîne le dérèglement des saisons et le déplacement des masses d'air qui pourraient, à long terme, accroître le nombre d'événements climatiques extrêmes : tempêtes, ouragans, cyclones, inondations, vagues de chaleur, sécheresses, incendies.

Quatrièmement, le réchauffement climatique est une menace sur les plantes et les animaux car les cycles de croissance des végétaux sauvages et cultivés sont modifiés : gelées tardives, fruits précoces, chute des feuilles tardives, etc. Beaucoup d'espèces ne supporteront pas les nouvelles conditions climatiques et l'agriculture devra s'adapter en choisissant des espèces précoces.. Les comportements de nombreuses espèces animales sont perturbés et devront migrer ou s'adapter sous menace d'extinction.

Cinquièmement, l'impact du réchauffement climatique bouleverse les conditions de vie humaine. Certains de ces effets sont irréversibles. Selon le rapport du Giec, environ 3,3 à 3,6 milliards de personnes vivent dans des habitats très vulnérables au changement climatique.. Si le niveau des mers augmente d'1,1 m d'ici 2100, près de 100 millions de personnes seront contraintes de changer de lieu d'habitation, et certaines terres côtières ne seront plus cultivables et en plus, le changement climatique accroît les risques sanitaires : vagues de chaleur, cyclones, inondations, sécheresses, propagation facilitée de maladies.

Sixièmement, les dérèglements climatiques perturbent la distribution des ressources naturelles, leur quantité et leur qualité. De plus, les rendements agricoles et des activités de pêche sont impactés. Les rendements agricoles pourraient baisser d'environ 2% tous les 10 ans tout au long du XXI^e siècle, avec des fluctuations chaque année.

Septièmement, les impacts sur les coûts. Ainsi, selon l'AIE les engagements gouvernementaux actuels ne permettraient d'atteindre que 20% des réductions d'émissions d'ici 2030 et devant investir chaque année jusqu'à 4000 milliards de dollars/an au cours de la prochaine décennie, en dirigeant la majorité de ces investissements vers les économies en voie de développement, et vers des

investissements vers les véhicules électriques, l'hydrogène, le captage / stockage du carbone et biocarburants, et sur l'efficacité énergétique en premier lieu dans le transport de l'énergie, le BTPH, l'industrie sans compter les coûts dans, la santé, l'agriculture et les loisirs avec un nouveau mode du tourisme, nécessitant la réforme du système financier mondial du fait que les obligations vertes représentent seulement 2% de la valeur du marché obligataire mondial.

En résumé, l'année 2026 se positionne parmi les 3 à 4 années les plus chaudes de l'histoire et les perspectives 2030/2040/2050 iront en s'aggravant si rien n'est fait pour contrer les effets négatifs avec pour conséquence une recomposition des relations internationales et du pouvoir économique mondial au profit des pays qui investissent dans les industries de l'avenir dont les industries écologiques et marginalisant les pays les plus vulnérables. Aussi, il devient impératif pour les pays développés et pour l'intérêt de l'humanité des stratégies d'adaptation et qu'à une vision strictement marchande se substitue un co-développement pour une richesse partagée, supposant une large coordination internationale et des partenariats gagnant-gagnant. Car, l'incertitude s'installe au cœur du paysage mondial selon le Global Risks Report 2026 du World Economic Forum (WEF) publié le 14 janvier 2026, où dans cette 21^e édition, le WEF alerte sur un monde de plus en plus marqué par la confrontation, la fragmentation et le recul de la coopération internationale. L'enjeu du XXI^e siècle est celui d'une véritable politique écologique tenant compte de la protection de l'environnement et du cadre de vie, impliquant une réorientation de la politique agricole, industrielle et énergétique. Le dialogue des civilisations et la tolérance sont des éléments plus que jamais nécessaires à la cohabitation entre les peuples et les nations.

ANNEXE

Je tiens à rappeler que la télévision de l'Assemblée française «LCP», émission «ces idées qui gouvernent le monde» animée par le docteur Emile MALET Président du Forum Mondial du Développement Durable qui a organisé un important débat sur l'impact du réchauffement climatique et la sécurité mondiale qui a été diffusée le lundi 24 octobre 2022.

Les intervenants ont été Brice Lalonde, ancien ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, ex sous-secrétaire général de l'ONU, coordonnateur exécutif de la Conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20), le Professeur Hervé Le Treut, spécialiste de la simulation numérique du climat, membre de l'Académie des sciences, professeur à l'École polytechnique et à la Sorbonne, Fabienne Keller, Députée européenne, diplômée de l'Université de Californie, Ecole polytechnique, Daniel Salmon, sénateur d'Ille-et-Vilaine, EELV, professeur des Ecoles et Abderrahmane Mebtoul, professeur des Universités, expert international ainsi qu'un débat avec le Pr Abderrahmane Mebtoul animé par le P-DG sur la chaîne internationale Beur FM-Paris -docteur Nacer Kettane commentant la COP 27 tenue en Égypte du 07 au 18 novembre 2022.

A. M.

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES COMMUNALES

Les citoyens non inscrits appelés à s'inscrire sur les listes

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a appelé, dans un communiqué, les citoyens non inscrits sur les listes électorales et remplissant les conditions légales requises, à procéder à leur inscription, dans le cadre de la révision exceptionnelle qui débutera le 6 septembre en prévision de l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya, prévue le 28 novembre prochain.

"Conformément aux dispositions des articles 62 (alinéa 2) et 65 de l'ordonnance n 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, et en application de



l'article 2 du décret présidentiel n 26-284, portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas, prévue le 28 novembre prochain, l'ANIE informe l'ensemble des citoyennes et citoyens que l'ouverture de la période de révision exception-

nelle des listes électorales aura lieu du dimanche 6 septembre 2026 au jeudi 17 septembre 2026, soit une durée de 12 jours", lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, l'ANIE a invité les citoyennes et citoyens non inscrits sur les listes électorales, ou ceux qui auront atteint l'âge de 18 ans révolus le jour du

scrutin (le samedi 28 novembre 2026) et remplissant les conditions légales requises, à "se présenter à leur commune de résidence afin de s'inscrire sur la liste électorale au niveau de la Commission communale de révision des listes électorales, munis d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile". Quant aux électrices et électeurs ayant changé de lieu de résidence, il "leur appartient de se rapprocher de la Commission de révision des listes électorales de leur nouveau lieu de résidence afin de procéder à leur inscription", ajoute la même source. De plus, "les citoyennes et citoyens peuvent s'inscrire ou vérifier leur inscription sur les listes électorales via le site internet de l'Autorité nationale indépendante des élections mis à leur disposition via le lien: <https://services.ina-elections.dz/register>", selon le communiqué. L'ANIE a également souligné que les bureaux de la Commission communale de révision des listes électorales "restent ouverts tous les jours de la semaine, de 9h00 à 16h30".

PROTECTION CIVILE

Maîtrise totale des feux de forêt à travers plusieurs

wilayas du pays

Tous les feux de forêt qui se sont déclarés dans plusieurs wilayas du pays, entre les 26 et 30 août, ont été circonscrits et totalement maîtrisés, a indiqué le chargé de l'information et de la communication à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Karim Benfahci.

Dans une déclaration à l'APS, M. Benfahci a précisé que le bilan de la Protection civile établi dimanche soir confirme "la maîtrise totale et le contrôle de la situation générale des incendies et des foyers", avec l'extinction de 24 feux dans plusieurs wilayas, notamment Jijel, Béjaïa et El Tarf. Il a ajouté qu'"après l'extinction des différents incendies, un dispositif de sécurité a été mis en place sur le terrain pour assurer une surveillance permanente", afin de prévenir tout départ de feu susceptible d'être provoqué par des braises pouvant se trouver dans les racines des arbres ou sous les cendres.

Ce dispositif s'appuie notamment sur des opérations de refroidissement et de surveillance pour éviter toute reprise des incendies. Le lieutenant Benfahci a souligné que la surveillance "se poursuivra jusqu'au retour à la vie normale", ajoutant que les unités et équipes de la Protection civile restent mobilisées et en état d'alerte afin de garantir la rapidité d'intervention et une réponse immédiate à toute éventuelle urgence.

SONELGAZ ANNABA

Réhabilitation de 12 km de réseau électrique après les feux de forêt

Suite aux feux de forêt, Sonelgaz Annaba a engagé des travaux d'urgence pour réhabiliter près de 12 km de réseau électrique endommagé. La réactivité des entreprises publiques sur le front des dégâts causés par les récents feux de forêt s'illustre de manière concrète à Annaba. Suite aux braisiers ayant touché plusieurs localités de la wilaya, la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) d'Annaba a enclenché des interventions d'urgence pour la

réhabilitation et le remplacement de près de 12 kilomètres de réseaux électriques endommagés. Les dégradations ont principalement affecté les infrastructures situées dans les communes de Chetaïbi, El Eulma, Bouni et Seraïdi. Selon les bilans arrêtés par les services de communication de la direction, les dommages portent sur la chute et la détérioration de lignes de moyenne et basse tension, ainsi que sur l'endommagement de plusieurs équipements de distribution. Face à cette

situation critique, les brigades techniques ont été déployées sur le terrain, enregistrant un taux d'avancement des travaux de 90 %. L'intervention de Sonelgaz s'inscrit dans le cadre d'un plan d'urgence axé sur le rétablissement progressif du courant au profit des foyers et la sécurisation des installations névralgiques. Une priorité absolue a été accordée à l'alimentation électrique des stations de pompage d'eau potable.

JIJEL

Mobilisation de 78 cellules de proximité de solidarité

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a indiqué dans un communiqué, que 78 cellules de proximité de solidarité ont été mobilisées à travers les différentes zones touchées par les incendies dans la wilaya de Jijel, dans le cadre d'une mobilisation exceptionnelle visant à assurer une réponse efficace aux besoins des populations. "En exécution des instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, visant à renforcer les équipes des cellules de proximité de solidarité dans la wilaya de Jijel, 78 cellules de proximité ont été mobilisées à travers les différentes zones sinistrées de la wilaya, dans le cadre d'une mobilisation exceptionnelle destinée à assurer une réponse efficace aux besoins des populations, tout en veillant à se rendre au domicile des familles, notamment celles établies dans les zones éloignées, montagneuses et enclavées, et à les accompa-

gner dans le cadre d'un processus intégré de rétablissement psychosocial et sanitaire", précise la même source. Dans ce cadre, "la wilaya de Jijel a été renforcée par 73 cellules de proximité de solidarité en provenance de 26 wilayas, qui ont rejoint les équipes spécialisées activant localement, portant ainsi à 78 le nombre de cellules de proximité de solidarité mobilisées dans la wilaya". Ces cellules ont été réparties selon un plan d'action étudié, tenant compte de la nature des zones touchées, de leurs spécificités géographiques et démographiques, ainsi que du degré des besoins recensés. Le communiqué fait également état de plus de 1.500 interventions et accompagnements psychologiques au profit des familles sinistrées. Ces interventions ont porté sur le soutien psychologique et l'évaluation préliminaire des cas, outre l'organisation de séances psycho-éducatives spécialisées distinctes au profit des enfants, tenant compte des spécificités de cette tranche d'âge

et de ses besoins psychologiques et émotionnels.

LA WILAYA BÉNÉFICIE DE 30 BUS NEUFS

D'autre part, le secteur des transports dans la wilaya de Jijel a bénéficié de 30 bus neufs qui contribueront à faciliter les déplacements des citoyens et à améliorer la qualité du service public, a Indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Menée sous la supervision et le suivi directs du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant importation de 10.000 bus neufs pour le renouvellement du parc national de transport et la mise à disposition de bus modernes et confortables. La wilaya de Jijel a ainsi bénéficié de 20 bus de type Mercedes-Sprinter, d'une capacité de 24

places, réceptionnés auprès de l'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), placé sous la tutelle de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN), ainsi que de 10 bus Higer, d'une capacité de 35 places, destinés à renforcer la flotte de transport urbain et suburbain dans la wilaya. Les travailleurs des établissements de transport urbain et suburbain d'Alger et de Tiaret ont été mobilisés pour acheminer ces bus vers la wilaya de Jijel, dans le cadre de la solidarité et de la complémentarité entre les établissements de transport des différentes wilayas, a précisé le ministère.

ENVOI D'UNE CLINIQUE MOBILE DANS LA WILAYA

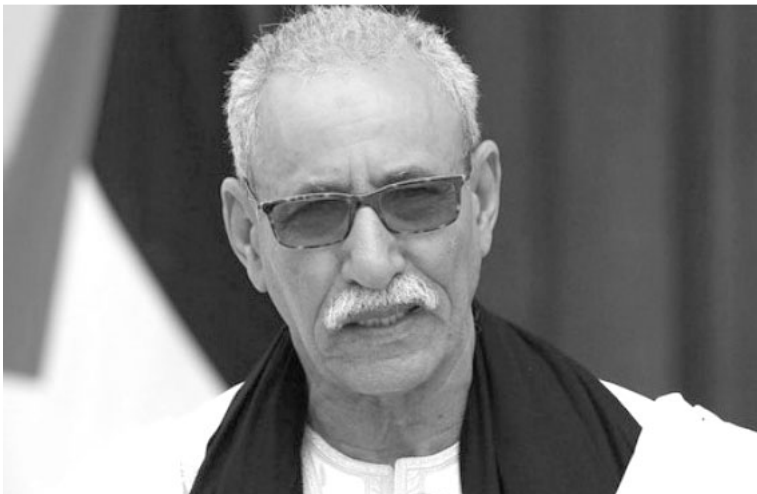
D'autre part, le ministère de la Santé a procédé à l'envoi d'une clinique médicale mobile en direction de la wilaya de Jijel, dans le cadre de la poursuite des efforts visant à assurer une prise

en charge sanitaire optimale des citoyens sinistrés suite aux récents incendies ayant touché plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays. Cette initiative, lancée depuis le siège de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) à Alger, en exécution des instructions du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, vise à "renforcer la couverture sanitaire et rapprocher les services médicaux des citoyens, en assurant les soins et la prise en charge sanitaire et psychologique, et en répondant aux besoins sanitaires exprimés au niveau local en ces circonstances exceptionnelles". A cet égard, la sous-directrice au ministère de la Santé, Bensemmane Radia, a déclaré que cette clinique médicale mobile est "équipée de l'ensemble des moyens et fournitures médicales et encadrée par des équipes médicales et paramédicales", ajoutant que "deux autres cliniques mobiles seront déployées à partir de lundi, afin de couvrir d'autres wilayas".

DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

Brahim Ghali appelle l'UA a assumer ses responsabilités

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a appelé l'Union africaine (UA) à assumer ses responsabilités en matière de parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique.



Dans son allocution lors des travaux de la 21e session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA sur le renforcement des mécanismes de prévention et de règlement des conflits en Afrique, qui se tient à Luanda (Angola), le président sahraoui a indiqué que le Sahara occidental est "une question purement africaine", relevant que "la responsabilité de l'UA exige qu'elle contribue, aux côtés des Nations unies, au parachèvement du processus de décolonisation du territoire occupé". Dans ce sillage, M. Ghali a insisté sur "l'importance pour l'UA d'assumer ses responsabilités à l'égard de la ques-

tion sahraouie, étant une question de décolonisation inscrite à l'agenda de l'organisation continentale, et de poursuivre sa contribution, aux côtés des Nations unies, afin de permettre au peuple sahraoui de parachèver le processus de décolonisation". Le président sahraoui a, par ailleurs, salué le rôle que joue l'Algérie dans le soutien aux causes de libération et le règlement des conflits africains ainsi que son appui aux efforts de paix et de stabilité, rappelant que l'Algérie "dis-

pose d'une expérience riche en matière de règlement des conflits ayant permis d'en résoudre plusieurs en Afrique".

Le président de la RASD a réaffirmé son attachement au rôle de l'UA visant à parvenir à une solution juste et durable au conflit au Sahara occidental, dans le strict respect des principes et objectifs de son Acte constitutif et des dispositions du droit international, permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à la liberté et à

l'indépendance. Le président Ghali a souligné que le parachèvement de la mise en œuvre des décisions et recommandations du sommet extraordinaire sur "Faire taire les armes", tenu à Johannesburg en 2020, du sommet de Nairobi du Conseil de paix et de sécurité (CPS), ainsi que la mise en place d'un système africain réellement capable de prévenir les causes du déclenchement des conflits, "passe nécessairement par le parachèvement de la décolonisation de notre continent, le respect du droit des peuples à l'autodétermination et le rejet de l'occupation, de l'expansionnisme et de la modification des frontières par la force". "Alors que nous saluons les étapes importantes franchies par l'UA dans la construction d'un système continental de paix et de sécurité, nous estimons que le véritable défi ne réside plus dans la création de nouveaux mécanismes, mais plutôt dans le fait de doter les mécanismes existants des moyens nécessaires à leur efficacité et à leur réussite, ainsi que dans le suivi de la mise en œuvre des décisions de l'UA relatives aux conflits, y compris les décisions concernant les questions de décolonisation et d'autodétermination", a-t-il conclu.

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ DE LIBYE (GECOL) : Publication des résultats de l'enquête sur la panne du courant ouest du réseau

La Compagnie générale d'électricité de Libye (GECOL) s'est engagée à publier les résultats de son enquête sur la panne partielle de courant qui a affecté le circuit ouest du réseau électrique. GECOL a annoncé le lancement d'une enquête technique approfondie afin de déterminer la cause de la panne partielle de courant qui a affecté le circuit ouest du réseau électrique, et d'établir s'il s'agit d'un dysfonctionnement technique ou d'un acte de sabotage.

Dans un communiqué publié dimanche soir, la compagnie a indiqué qu'à 1 h 28, le circuit ouest du réseau électrique a subi une perturbation soudaine et importante, coïncidant avec la mise hors service des lignes Misrata-Khoms (400 kV) et Bir al-Ghanam-Ruways. Ceci a entraîné une chute brutale de la fréquence du réseau, passant de 50 Hz à environ 47,5 Hz en un court laps de temps, provoquant un déséquilibre entre la production et la consommation d'électricité et une panne partielle.

L'entreprise a confirmé que les premières données d'exploitation indiquent que la coupure soudaine des circuits de transport est la cause directe de la perturbation du réseau. La nature et le moment de ces événements nécessitent une enquête technique approfondie afin d'en déterminer les causes et d'établir s'ils résultent de dysfonctionnements techniques, d'interférences externes ou d'actes délibérés.

L'entreprise a souligné que cette panne survient dans un contexte de récentes manipulations et interférences non autorisées sur certains postes et circuits de transport. Ces pratiques constituent une menace importante pour la sécurité et la stabilité du réseau électrique et pourraient entraîner des défaillances en cascade, provoquant la mise hors service d'unités de production, de postes et de circuits de transport. L'entreprise a insisté sur le fait que la sécurité du réseau de transport et des postes est tout aussi importante que la disponibilité de la capacité de production.

Toute défaillance ou coupure soudaine des circuits de transport principaux limite la capacité du réseau à transporter et distribuer de l'électricité et à maintenir la fréquence, et pourrait entraîner des perturbations généralisées, quelle que soit la capacité de production disponible. L'entreprise a déclaré que, tandis que ses ingénieurs, techniciens et employés continuent de travailler sans relâche pour rétablir la stabilité et préserver l'intégrité du réseau électrique, elle affirme que des enquêtes techniques sont en cours, menées en toute transparence et responsabilité.

L'entreprise analysera les enregistrements des systèmes de protection et de contrôle, le déroulement des opérations et déterminera les responsabilités sur la base des conclusions techniques.

Elle s'est engagée à présenter les résultats définitifs de l'enquête au peuple libyen en toute transparence dès que celle-ci sera terminée. L'entreprise a souligné qu'aucune négligence, ingérence ou attaque avérée ayant contribué à mettre en danger le réseau électrique et les ressources du peuple libyen ne sera dissimulée.

LE SECTEUR DES ASSURANCES EN TUNISIE :

Le chiffre d'affaires grimpe de 13% au premier semestre 2026

Le secteur des assurances en Tunisie a affiché une évolution positive au cours du premier semestre 2026. Selon les derniers indicateurs publiés par le Comité général des assurances, le chiffre d'affaires des compagnies d'assurance directe a progressé de 13% pour atteindre 2 529,2 millions de dinars, contre 2 237,5 millions de dinars durant la même période de 2025, soit une hausse de 291,7 millions de dinars.

L'ASSURANCE-VIE GAGNE DU TERRAIN

Cette progression a notamment été soutenue par l'assurance-vie, dont le chiffre d'affaires a atteint 774,2 millions de dinars, contre 648,3 millions de dinars un an auparavant, soit une croissance d'environ 19,4%.

La part de l'assurance-vie dans le total des primes est ainsi passée de 29% à 30,6%.

De son côté, le chiffre d'affaires de l'assurance non-vie a augmenté de 10,4%, pour s'établir à 1 755 millions de dinars. Sa part dans le total des primes a toutefois reculé de 71% à 69,4%.

L'ASSURANCE AUTOMOBILE CONSERVE SA PREMIÈRE PLACE

L'assurance automobile reste la principale branche de l'assurance non-vie. Les primes ont atteint 943,1 millions de dinars à fin juin 2026, contre 862,5 millions de dinars à fin juin 2025, soit une progression de 9,3%.

Malgré cette hausse en valeur, sa part dans le total des primes a diminué, passant de 38,5% à 37,3%. L'assurance maladie a, pour sa part, enregistré une croissance marquée de 16,9%, avec un chiffre d'affaires passant de 342,1 millions de dinars à 400 millions

de dinars. Sa part dans l'activité globale a progressé de 15,3% à 15,8%. Le chiffre d'affaires de l'assurance incendie a augmenté de 5,1%, à 190,9 millions de dinars, tandis que l'assurance transport a progressé de 5,7%, à 56,5 millions de dinars. L'assurance agricole a enregistré une hausse de 7,6%, à 8 millions de dinars, tandis que les autres branches ont progressé de 10,1%, pour atteindre 156,6 millions de dinars.

Concernant la Tunis Re, son chiffre d'affaires a augmenté de 2,2%, passant de 123,3 millions de dinars à 126,1 millions de dinars.

LES INDEMNISATIONS PROGRESSENT PLUS RAPIDEMENT QUE LES PRIMES

Du côté des sinistres, les indemnités versées par les compagnies d'assurance directe ont augmenté de 15,6%, atteignant 1 202 millions de dinars au premier semestre 2026, contre 1 039,7 millions de dinars durant la même période de 2025. La hausse représente ainsi 162,3 millions de dinars supplémentaires en un an.

Les indemnités liées à l'assurance-vie ont bondi de 30,4%, pas-

sant de 234,6 millions de dinars à 305,9 millions de dinars.

Celles relevant de l'assurance non-vie ont progressé de 11,3%, pour atteindre 896,1 millions de dinars.

PLUS DE 508 MILLIONS DE DINARS D'INDEMNISATIONS AUTOMOBILES

Les indemnités relatives à l'assurance automobile, les plus importantes en valeur, ont progressé de 5%, passant de 484,2 millions de dinars au premier semestre 2025 à 508,6 millions de dinars durant la même période de 2026. Leur poids dans le total des indemnités a néanmoins reculé de 46,6% à 42,3%. Les remboursements liés à l'assurance maladie ont augmenté de 16,4%, à 293,7 millions de dinars, tandis que les indemnités de l'assurance incendie ont bondi de 32,6%, pour atteindre 47,9 millions de dinars. L'assurance transport a enregistré la plus forte progression des indemnités, avec une hausse de 101,2%, celles-ci passant de 8,5 millions de dinars à 17,1 millions de dinars. Les indemnités liées à l'assurance agricole ont également fortement augmenté, de 61,1%, passant de

DÉPARTEMENT DE OUED NAGA (MAURITANIE) :

Ouverture de la saison culturelle et sportive des élus

Le ministre de l'Autonomisation des jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique, M. Mohamed Abdallahi Ould Louly, accompagné du wali du Trarza, M. Ahmedna Ould Sidebba, dans la localité de Jdër, situé dans la commune d'El-Aria, département de Wad Naga, a procédé à l'inauguration de la saison culturelle et sportive des élus du département, organisée sous le thème : « Wad al-Naga nous rassemble, le sport nous unit, la culture est notre identité ». Le maire de la commune d'El-Aria, M. Dah Ould Bamba, a précisé, dans un discours prononcé à cette occasion, que l'organisation de cette saison s'inscrit dans la lignée des directives du président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant à promouvoir le tourisme intérieur et à encourager les vacances à l'intérieur du pays.

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Quelques regards sur la jeunesse en général et les jeunes ruraux, en particulier

Par Mohamed KHIATI (*)

Le milieu rural a été historiquement, ici et partout dans le monde, la base de toute évolution.

Nombre de jeunes, même ceux et celles issu (e)s des milieux urbains seront attirés par la vie dans ce milieu, si les conditions favorables leurs seront fournies. Dès lors, cette tendance pourrait, dans certaines mesures, inverser l'exode, des villes vers les campagnes, ce qui constituera, un autre facteur permettant d'asseoir une dynamique réelle dans ces zones et un élément essentiel pour la répartition territoriale de la population.

Le principe de la démarche est de faire disparaître certains handicaps économiques et montrer à la jeunesse que l'agriculture est un moyen important pour gagner sa vie. Il s'agit également de l'amener à adopter une attitude positive à l'égard du développement et de la conservation des ressources naturelles. En poursuivant de tels objectifs, il est espéré réduire les disparités et d'améliorer l'image de marque de l'agriculture et de l'agriculteur, à faire preuve d'initiative et à résoudre ses problèmes, de favoriser l'apparition d'une agriculture plus méthodique et plus scientifique et d'aider la population à accroître ses connaissances pratiques et à mieux gérer ses affaires.

En Algérie, comme on le sait, l'agriculture est la premier secteur de l'atteinte de la sécurité alimentaire du pays et source principale de revenus et d'emplois pour une large catégorie de la population rurale qui fut estimée en 2008 (RPGH) à 11.608.851 personnes réparties sur 778 communes rurales. Le secteur emploie, en 2022, 2,7 millions de personnes estiment les statistiques fournies par le département ministériel de l'agriculture.

Dans la revue de la littérature consultée au sujet de la jeunesse en Algérie, le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) affirme que cette dernière constitue « un enjeu de premier ordre de par son poids démographique. Les jeunes de 15 à 24 ans représentent 23,3% de la population en 2018, soit 9,9 millions- et par son ambition de mettre en place un développement inclusif centré sur le citoyen. Tandis que les résultats d'une étude réalisée par un collectif de chercheurs du CREAD, sous le thème : «La jeunesse algérienne : vécu, représentations et aspirations», lors d'une rencontre-débat organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), actuellement Confédération Algérienne du Patronat Citoyen (CAPC), le 24 novembre 2019, estime que « le



nombre de jeunes de 15 à 29 ans est de 10 465 656 personnes, soit 26,1% de l'ensemble de la population algérienne résidente totale (loin des 70% souvent avancés par les médias) ».

S'appuyant sur ladite étude réalisée durant la période (2015-2017), il est affirmé « qu'un changement profond s'opère au sein de la société algérienne, d'où la nécessité de revoir notre stratégie et pratiquement tous les programmes de formation qui doivent s'accommoder avec le marché du travail ».

Dans le domaine de l'agriculture, bien que les données soient anciennes nécessitant actualisation, le Recensement général de l'agriculture (RGA) effectué en 2001 révèle que « 4,8 % des chefs d'exploitants agricoles ont moins de 30 ans, soit une population de 113.182 parmi une population de 2.357.963 exploitants agricoles » et que par ailleurs, « il est constaté l'existence d'une population agricole âgée, le plus souvent sans formation adéquate dont les 2/3 des chefs d'exploitation sont sans instructions et 3% ont une formation agricole ». Cette large catégorie n'est pas donc suffisamment préparée pour jouer un rôle important dans la modernisation du secteur agricole.

Cependant, il faut toutefois noter qu'en dépit de l'attachement des agriculteurs « âgés » à leurs traditions et leur grande réticence au changement, ils ne sont pas néanmoins à l'abri de la révolution technologique.

Sur le plan de la formation et de l'enseignement en relation avec le secteur de l'agriculture, les données statistiques faisaient état, en 2018, l'existence de 30 facultés et instituts universitaires agronomiques d'où sortent quelque 13.000 diplômés par an

dont 5.000 titulaires d'un master, et 300 centres et instituts de formation professionnelle d'où sortent annuellement quelques 30.000 diplômés dans les filières de la production et du machinisme agricoles. Parmi ces diplômés, beaucoup devront œuvrer dans des activités agricoles ou para agricoles et ont de ce fait une liaison avec le monde rural (document des assises nationales de l'agriculture, 2018).

• Rendre le secteur agricole plus attractif pour les jeunes

Il ne va pas sans dire que malgré son potentiel énorme de création d'emplois, la population grandissante des jeunes ne semble pas encore trop « attirée » par le domaine de l'agriculture en raison de nombreux facteurs notamment ceux liés à la nature de ce domaine qui exige patience et endurance à la fois. La vox populi vous dira sûrement que les jeunes sont de plus en plus déconnectés de l'agriculture malgré les efforts entrepris au fil des ans, pour améliorer leur engagement dans ce secteur économique pourvoyeur de richesses.

Corrélativement, les pouvoirs publics œuvrent inlassablement aujourd'hui à fournir le cadre d'expression des jeunes à travers des mesures draconiennes de facilitation et d'incitation financières sur la base de divers dispositifs institutionnels existants qui leur permettent d'entrevoir des mini projets agricoles, la création de micro entreprises, de Start-ups, d'incubateurs, d'unités de services et de valorisation des produits agricoles, de petites unités de transformation et de conditionnement, des unités de mécanisation, de machinisme agricole, de divers équipements utilisés en agriculture, des unités

liées à l'économie forestières et à l'horticulture pour ne citer que ces créneaux et la gamme étant longue.

D'autres créneaux étant porteurs dans le secteur de l'agriculture et qui tendent quand même à disparaître depuis de nombreuses années tels le métier de tailleur, de grimpeur de palmier, de greffeur, « le collecteur » de la laine et des cuirs et d'autres métiers inhérents à l'élevage équin, tels le maréchal-ferrant et le fabricant de selles et de brides. Le tissage, la poterie, l'élevage apicole, la préparation de gâteaux et pains traditionnels pourraient être des activités rémunératrices des jeunes filles en milieu rural. Ce ne sont là que des exemples de créneaux et de métiers agricoles, mais ceux liés au tourisme sont pluriels, tels l'agrotourisme, l'écotourisme et le pécotourisme (tourisme au lacs). Aussi, les jeunes trouveront toutes leurs aspirations corroborées par ailleurs, par les divers programmes multiformes d'incitation et d'encouragement en direction des jeunes lancés par les pouvoirs publics,

Il reste cependant qu'un trésor d'imagination doit être développé pour répondre aux préoccupations, aux besoins et attentes des jeunes, car les besoins de la jeunesse d'hier ne sont plus d'actualité aujourd'hui et ce sont les jeunes eux-mêmes qui devront formuler leurs propres besoins pour être au diapason avec leur imagination et leur aspiration, dans le cadre du développement, sachant toutefois que le secteur de l'agriculture offre, à lui seul, d'énormes garanties de prospérité.

Aujourd'hui une chose est certaine : les besoins fastidieux d'autrefois sont difficiles à supporter par les jeunes qui

d'ailleurs sont plus orientés notamment pour ceux qui ont des compétences, vers l'usage des solutions plus modernes et plus technologiques, sachant toutefois que l'expression «les jeunes» désigne, sur la base du critère de l'âge, une catégorie de la population qui réunit, comme pour toute population des réalités très différentes.

Cependant, dans la foulée de ces acceptions et dans le milieu agricole, il existe nombre de considérations à prendre en compte, pour l'insertion des jeunes en agriculture :

a- De nombreux jeunes vivent encore avec passion leur engagement dans l'agriculture et mettent en œuvre de nouvelles approches innovantes. A cet effet, il est utile tout d'abord, de reconnaître la diversité car chaque programme et chaque projet est différent et dépend de la zone d'intervention, de l'économie rurale et du type d'agriculture considérée.

Aussi, les approches visant à prendre en compte et soutenir les jeunes dans le secteur agricole ne peuvent donc pas être généralisées et requièrent une attention particulière. Il est observé qu'un manque de renforcement des capacités des jeunes va de pair avec le besoin accru d'assurer la sécurité alimentaire et de transformer le secteur agricole en un choix de carrière plus sûr.

b- Les jeunes peuvent se détourner du secteur agricole en raison de la perception du travail agricole, pour nombre d'entre eux comme étant un travail destiné aux catégories les moins instruites et particulièrement difficile.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Ainsi, convient-il de transformer cette perception de l'agriculture en la faisant évoluer vers l'idée d'une vocation essentielle qui peut comprendre de nouvelles approches et de la valeur ajoutée peut raviver l'intérêt porté au secteur agricole. Ce que suggère l'adoption d'une communication spécifique en direction des jeunes. Le travail agricole doit être pensé comme «entrepreneuriat agricole» et les activités agricoles doivent être considérés comme des opérations commerciales. A ce titre, il pourrait être nécessaire d'inclure l'enseignement agricole dans les programmes scolaires pour changer cette perception.

c- Les jeunes exigent des investissements spécifiques liés à leurs intérêts et capacités. Beaucoup de programmes ne visent pas spécialement les jeunes notamment les jeunes ruraux et ont tendance à occulter leur potentiel pour le secteur agricole. Dans un tel contexte, il est de pleine mesure d'accroître les opportunités en milieu agricole et rural et procéder au renforcement des capacités et des compétences des jeunes ruraux pour leur permettre d'être des éléments moteurs, non seulement pour le développement, mais également pour la modernisation du secteur.

d- L'intérêt des jeunes pour le secteur agricole est parfois difficile à soutenir, notamment en raison des attentes plus élevées qu'ils nourrissent vis-à-vis des emplois en zone urbaine potentiellement mieux payés et moins exigeants. l'abandon des zones agricoles par les jeunes à la recherche d'un travail n'est pas seulement motivé par l'espoir de meilleures opportunités mais aussi par le besoin d'échapper à un certain « style de vie conservateur » tel qu'il peut exister au sein des communautés rurales. Les réseaux médiatiques et de communication actuels seraient en grande partie, responsables de la perception que se font les jeunes de nombreux domaines y compris celui de l'agriculture.

Dans bien des cas, l'image de l'agriculture étant traditionnellement perçue chez de nombreux jeunes comme étant juste un domaine pour produire des denrées alimentaires pour nourrir la population. Il s'agit, pour une certaine frange, une activité de paysannerie, ce qui mène à changer cette appréhension en démontrant qu'il s'agisse plutôt d'une activité destinée à des acteurs ayant l'esprit d'entreprise, d'une activité plutôt créatrice de richesses et de créneaux



d'épanouissement. Ainsi donc, l'agriculture sera perçue comme plus moderne par les jeunes lorsque la mécanisation et l'investissement élevé sur le retour seront adoptés. Les jeunes ne verront pas l'agriculture comme une activité trop dure, avec des outils démodés et rétrogrades, mais plutôt comme une agriculture de progrès. Ainsi, pour rendre l'agriculture plus attractive pour les jeunes d'aujourd'hui, l'usage des technologies modernes est primordial. Ils sont attirés par ce type d'agriculture parce qu'ils possèdent, pour beaucoup, les compétences et les connaissances scientifiques pour faire fonctionner ces types d'équipement. Sur le plan de la formation, les secteurs en charge de la formation agricole et professionnelle et même universitaire, auront parfaitement le sens d'adapter leurs programmes d'études et renforcer les écoles et les établissements pour qu'ils répondent précisément aux attentes des jeunes. Cela les incitera à s'inscrire davantage pour être dotés du savoir-faire technique et professionnel. Ils obtiendront des compétences, des connaissances et une expérience en matière d'agriculture, d'élevage, d'entrepreneuriat et de gestion et de nombreux autres filières et créneaux. Ils seront également en mesure d'utiliser et de réparer les machines et des équipements agricoles. Dans une telle appréhension des choses, beaucoup de centres et instituts de formation et de vulgarisation existant relevant, soit du secteur agricole ou celui de la formation professionnelle doivent élaborer des programmes en fonction des

préoccupations des jeunes. Ceux-ci s'attendent beaucoup plus à des opérations pratiques et opérationnelles qu'à des contenus théoriques qui, en fait ne résolvent pas outre mesure leurs problèmes et ne répondent que peu à leurs désirs. Dans ces programmes, l'accent devra être mis, pensons-nous sur les travaux pratiques, la théorie ne serait enseignée que dans la mesure où elle est nécessaire pour préparer, expliquer et améliorer les travaux de terrain. C'est dire que les thématiques inhérents à la gestion des exploitations, le management des systèmes production, la manière de régler des équipements et celles liées à l'économie agricole et rurale doivent être au centre des programmes de formations dispensées. Ces thématiques pourront être axés autour des notions de base telles la commercialisation, recettes et dépenses, les notions de comptabilité, de budgétisation et décisions financières, autour des coûts primaires et coûts d'exploitation, d'épargne et emprunts, du choix du mode de production agricole et de l'approvisionnement en facteurs de production ainsi que les méthodes d'évaluations des risques. Les jeunes s'attendent à plus d'orientation et de facilitation quant à l'accès aux diverses opportunités offertes. C'est alors dans la communication qu'il faudra trouver la réponse. Par ailleurs, la plupart des jeunes ont le désir de résoudre les problèmes en suspens liés à l'agriculture, mais se relâchent lorsqu'ils ne sont pas motivés et n'ont pas d'aide pour aller plus loin dans leur entreprise. Par conséquent, ils canali-

sent leur énergie dans un autre secteur. Ainsi donc, le défi majeur dans la promotion et la motivation des jeunes réside dans leur orientation, à travers l'information et l'engagement d'un processus de communication approprié qui leur permet de prendre conscience en vue de comprendre les enjeux et les défis de l'heure, mais également de percevoir les opportunités qui leurs sont offertes dans tout domaine d'activité. Cela veut dire qu'aucune stratégie de développement ne sera complète sans l'intégration d'une stratégie de communication dans le diagnostic des besoins et dans le choix des priorités visant à la réaliser. Dans cet ordre d'idées, les jeunes ont la pleine motivation et la capacité de moderniser et d'innover. Ils utilisent de plus en plus les technologies de l'information et de la communication, notamment la téléphonie mobile et les réseaux sociaux pour partager l'information. Beaucoup de groupes se sont constitués à travers des pages utiles sur les réseaux sociaux, on les voit concentrer leurs publications sur des techniques nouvelles, sur des pratiques modernes et sur des procédés de progrès menés en agriculture ici et ailleurs. Dans ce contexte, il est constaté parfois que les jeunes engagés dans l'agriculture tirent des revenus plus élevés de leurs activités agricoles que leurs pairs plus âgés, une situation qui pourrait s'expliquer par le fait que la jeune génération d'agriculteurs est plus ouverte sur d'autres expériences et les nouvelles technologies. Par ailleurs et sans s'attarder, il est utile de dire que les organisations de producteurs et les coopératives sont souvent un instrument efficace d'autonomiser les agriculteurs et tout particulièrement les catégories des jeunes. En créant leurs propres coopératives ou en s'associant à des coopératives regroupant diverses générations, les jeunes agriculteurs peuvent accéder à toute une gamme de services tels l'accès aux ressources naturelles et à leur gestion, à l'information, aux technologies, aux mesures incitatives et à la participation à l'élaboration des grandes orientations. A travers leurs organisations, les jeunes agriculteurs peuvent améliorer leurs conditions de vie, créer des richesses et éviter ainsi de devoir migrer

vers des centres urbains. Ils deviennent des agents actifs et porteurs de changement et des entrepreneurs qui favorisent la transformation sociale des zones rurales dont les répercussions seront perceptibles sur l'échelle nationale. Enfin les jeunes représentent une source et une richesse inépuisable qu'aucun pays ne peut s'en passer. Dotés d'une énergie liée à leur âge et à leur volonté, ils sont d'un grand apport pour la société en matière de progrès et de développement de la nation. Ils sont des vecteurs essentiels de progrès et de modernisation. Tant les jeunes en général sont des précurseurs de l'évolution, tant les jeunes en milieu rural constituent la force motrice du développement rural et facteurs principaux dans les changements agraires. En définitive, s'occuper des jeunes aujourd'hui, c'est en fait préparer des générations d'hommes et de femmes du futur aptes à relever les défis en préservant les acquis et construire une Algérie nouvelle prospère tant aujourd'hui qu'à l'avenir.

Mohamed KHLATI,
Docteur et Expert
Agronome.
khiame61@yahoo.fr

Bibliographie :

1. CNESE-UNICEF (2021). *Note thématique transition vers la vie adulte : jeunes de 15 à 24 ans.*
2. FAO. *Journée mondiale de l'alimentation (1988), sous le thème : «la jeunesse rurale»*
3. Nations, United. s. d. « Jeunes | Nations Unies ». <https://www.un.org/fr/global-issues/youth>.
4. Jean Pierre Chauveau.- *Introduction thématique : les jeunes ruraux à la croisée des chemins dans Afrique contemporaine 2005/2 (n°214), pages 15 à 35.*
5. Justus Njeru, août 2019. *Les jeunes en agriculture : Comment impliquer et maintenir les jeunes dans les activités agricoles.* <https://www.microsave.net/fr/blog/2019/08/09/>
6. CREAD. *Etude « La jeunesse algérienne : vécu, représentations et aspirations », présentée lors d'une rencontre-débat organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), 2019.*



EL WATAN :

RÉVOLUTION FERROVIAIRE VERS LE GRAND SUD

Le projet stratégique Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa sur les rails

Le gouvernement algérien intensifie les préparatifs pour le déploiement du réseau ferroviaire transsaharien. Réunie sous la présidence du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, la haute commission interministérielle a validé les avancées concrètes sur le tracé de 495 kilomètres reliant Laghouat à El Meniaa, soutenu financièrement par la Banque africaine de développement, tout en planifiant les futures extensions vers le grand Sud.

Une mobilisation intersectorielle d'envergure au siège du ministère Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé au siège de son département ministériel les travaux de la haute commission interministérielle dédiée au suivi des procédures de financement et de réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire reliant Laghouat, Ghardaïa et El Meniaa. Cette infrastructure structurante s'étend sur un linéaire global de 495 kilomètres et bénéficie d'un appui financier de la Banque africaine de développement.



LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE, ABDELKADER DJELLAoui

La rencontre a réuni un large collège de hauts responsables, incluant les cadres de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires, les représentants du ministère des

Finances à travers les directions générales du budget et du domaine national, ainsi que les délégués des ministères de l'Intérieur, des Transports, de l'Agriculture, des Télécommunications, de l'Énergie, de l'Hydraulique et de l'Industrie.

Les directeurs généraux de la Société nationale des transports ferroviaires et de la Caisse nationale d'équipement pour le

développement ont également pris part aux délibérations techniques.

Au cours des échanges, le chef du département ministériel a salué le rythme des travaux préparatoires et des études topographiques préalables, affirmant que «les résultats obtenus sont à même de réunir les conditions nécessaires au lancement de la réalisation du projet dans les délais impartis».

L'accent a été mis sur la libération des emprises foncières, le déplacement des réseaux d'utilité publique et la coordination avec les autorités locales pour lever tout obstacle administratif ou logistique. Les discussions ont également élargi les perspectives de désenclavement en examinant les préparatifs techniques des tronçons stratégiques adjacents, notamment les axes reliant Ouargla à El Meniaa et le prolongement d'envergure entre El Meniaa, In Salah et Tamanrasset, appelés à constituer l'épine dorsale des échanges économiques transsahariens.

UN LEVIER ÉCONOMIQUE POUR LE TRANSPORT DES VOYAGEURS ET DES MARCHANDISES

Ce projet ferroviaire s'intègre au plan national de modernisation des transports terrestres, visant à relier les ports du littoral méditerranéen aux zones minières, agricoles et urbaines du Sahara algérien. La mise en service de cette ligne permettra de réduire les coûts logistiques, de sécuriser le transport massif des marchandises et de stimuler l'investissement industriel au cœur des wilayas du Sud.

HORIZONS

CRÉATION DE PLATEFORMES ALGÉRIENNES:

Des solutions conçues pour les réalités locales

De l'énergie à l'agriculture durable, de la donnée à la valorisation des ressources naturelles, de jeunes entreprises algériennes misent sur des solutions conçues localement et adaptées aux réalités en Algérie. Farabi, Belfortmarket et Nabatic illustrent à la fois le potentiel et les difficultés d'un écosystème en construction.

Farabi, de l'ingénierie pétrolière à l'agriculture portée par Abdelhakim Benali, ingénieur réservoir à Sonatrach, président de SAS Digital Growth et fondateur de Farabi, la plateforme transpose à l'agriculture les méthodes utilisées dans l'étude des gisements pétroliers: données, modélisation, suivi des ressources et réduction des incertitudes.

Sol, eau, climat, cultures, biomasse et pratiques agricoles sont réunis dans une couche numérique destinée à mieux connaître les territoires agricoles algériens.

LA VALEUR ÉCONOMIQUE VIENT APRÈS LA PREUVE

Le projet s'inscrit dans ASSET (Algerian Smart Sustainability & Energy Transition), écosystème dédié à la recherche, l'expertise, l'expérimentation, la vulgarisation et au transfert technologique. L'ANVREDET accompagne la valorisation de Farabi et la sécurisation des innovations, actifs immatériels et futurs transferts.

L'Institut Haba constitue le socle du consortium, l'INVA le lien avec les agriculteurs et les territoires, tandis que l'IAP accueille expérimentation et formation. Le 9 mars 2026, 6 arbres ont été plantés à l'IAP de Boumerdès afin de suivre leur identité, leur environnement, le sol, leur développement et leur traçabilité. L'étape suivante prévoit 6.000 arbres, puis des comparaisons à Boumerdès, Skikda, Arzew et Hassi Messaoud, avant quatre territoires

pilotes d'environ 6.000 hectares chacun. L'objectif est de passer de l'arbre à la parcelle, puis au territoire, en croisant les données relatives aux sols, cultures, eau, climat, biomasse et pratiques agricoles. C'est le principe du «gisement de carbone agricole»: identifier, caractériser et suivre un potentiel avant sa valorisation. Une exploitation pourrait ainsi être reconnue pour ses services environnementaux liés notamment aux sols, à l'eau, à la biomasse et au carbone, ouvrant éventuellement la voie à des paiements si les performances sont mesurées, documentées et reconnues. Pour Farabi et ASSET, la valeur économique vient après la preuve. SAS Digital Growth confronte les expériences étrangères aux réalités locales. ARYS Engineering, ZCE et BBI Consultancy apportent leurs compétences, intégrées par Farabi. La démarche repose sur une progression: six arbres, 6.000, plusieurs territoires, puis un modèle national.

BELFORTMARKET, TRANSFORMER L'ÉCHEC EN EXPÉRIENCE

Pour Saighi Mohamed Tahar Lamine, fondateur de Belfortmarket et d'une plateforme B2B-B2C intégrant des solutions POS et IoT, l'expérience entrepreneuriale a d'abord été marquée par les difficultés liées au développement d'une marketplace dans un marché fortement concurrentiel et saturé. Un constat qui lui a permis d'identifier les écarts entre innovation, débouchés commerciaux et capacité d'internationalisation d'une start-up. Sa participation au programme ASEP en Slovaquie lui a ensuite permis de rencontrer d'autres entrepreneurs algériens, notamment Nabatic et Farabi, et d'observer les dynamiques d'innovation de l'autre côté de la Méditerranée. Elle a également favorisé l'amorce de relations avec des acteurs de pays membres de

l'Union européenne autour de thématiques d'intérêt commun.

Cette expérience nourrit désormais une veille et un réseau qu'il souhaite mettre au service de l'écosystème algérien d'innovation, notamment pour contribuer à son ouverture internationale, identifier de nouvelles coopérations et transformer les expériences entrepreneuriales passées en capital utile aux nouvelles dynamiques d'innovation. Créée en 2022 à Béjaïa par Mourad Brahmi, la Sarl Nabatic, start-up algérienne labellisée, développe deux solutions AgriTech basées sur l'intelligence artificielle: Fito, consacré au diagnostic des maladies des cultures, et Croplix, dédié à la gestion des intrants. Fort de plus de 20 ans d'expérience dans l'agriculture algérienne, dont douze dans les intrants, la communication, la formation et les démonstrations aux champs, Mourad Brahmi affirme être arrivé à la technologie par le terrain.

«Le savoir existe en Algérie. Ce qui manque, c'est le chemin entre ce savoir et l'agriculteur, au moment précis où il doit décider», souligne-t-il, estimant que 30 à 40% des pertes de récolte sont liées à des problèmes détectés trop tard. Son engagement débute en 2020 avec la co-organisation de Filahatek, concours AgriTech réunissant agriculteurs, étudiants, startups et experts autour de l'agriculture durable, de l'eau et de la sécurité alimentaire.

En avril-mai 2025, il obtient une certification de facilitateur en agriculture durable et production alimentaire via InnovAgro, mené par la GIZ et l'UE. En septembre 2025, Croplix obtient le label Projet Innovant.

Fito permet de photographier un symptôme, de sélectionner la culture et de décrire le problème par message vocal, en darija ou en kabyle. Un agronome fournit ensuite diagnostic, traitement, produits

homologués en Algérie et revendeur proche.

LE «MADE IN ALGERIA» RÉPOND À DES CONTRAINTES CONCRÈTES

L'application propose également une base de connaissances, un annuaire d'agronomes et de revendeurs ainsi que des données météo. Elle compte plus de 1.500 utilisateurs en test et plus de 500 diagnostics validés. Croplix, destiné aux revendeurs, gère les stocks de produits, engrais et semences et suit leur utilisation: produit, date, dose et parcelle. Les deux outils sont complémentaires, les données de Fito pouvant anticiper les besoins en stocks.

Pour Mourad Brahmi, le «Made in Algeria» répond à des contraintes concrètes. Les solutions étrangères peuvent recommander des produits non homologués, utiliser des langues peu accessibles, des calendriers différents ou nécessiter une connexion et des équipements performants. Nabatic privilégie donc les langues locales, les produits homologués en Algérie, les cultures et maladies nationales, ainsi que des outils adaptés aux téléphones simples et aux connexions instables.

Les données sont hébergées en Algérie et l'équipe technique est algérienne.

«Ce n'est pas une question de fierté. C'est que ça ne marche pas autrement», souligne le fondateur. De Farabi à Nabatic, en passant par Belfortmarket, le «Made in Algeria» signifie concevoir, tester et améliorer localement des solutions adaptées aux besoins du pays, en s'appuyant sur les compétences nationales, le transfert d'expériences et la connaissance du terrain. «On ne digitalise pas l'agriculture depuis un bureau. Il faut avoir marché dans les parcelles et écouté un agriculteur», conclut Mourad Brahmi.

PALESTINE OCCUPÉE

Etablissement d'une nouvelle colonie par l'occupation sioniste

Les autorités d'occupation sionistes ont établi hier, une nouvelle colonie, baptisée « Noa », au sud des anciennes colonies de « Ganim » et « Kadim », implantées sur des terres appartenant à des palestiniens au sud-est de Jénine.

La cérémonie d'établissement de la nouvelle colonie s'est déroulée en présence de plusieurs ministres et membres de l'entité sioniste, dans une démarche qui témoigne du soutien officiel croissant à l'expansion coloniale dans les territoires palestiniens occupés. La création de « Noa » s'inscrit dans l'intensification du projet de colonisation sioniste dans le nord de la Cisjordanie, notamment dans les zones d'où des colonies israéliennes avaient été évacuées en 2005 dans le cadre du plan de « désengagement ».

Ces derniers mois, la région a notamment été le théâtre de l'établissement de nouveaux avant-postes coloniaux, ainsi que de travaux croissants de nivellement des terres, d'ouverture de routes et de confiscation de terres palestiniennes.

La nouvelle colonie s'inscrit dans un projet plus vaste visant à imposer de nouvelles réalités sur le terrain par la création de colonies et l'extension de celles déjà existantes, menaçant ainsi les terres agricoles palestiniennes et la continuité géographique entre les localités et les villes du gouvernorat de Jénine et de ses environs.

LES FORCES SIONISTES MULTIPLIENT LES INCURSIONS ET LES CHECKPOINTS DANS L'EST DE RAMALLAH

Les forces d'occupation israéliennes ont investi lundi les villages de Yabroud et Dura al-Qar', à l'est de Ramallah, tandis qu'elles ont installé un checkpoint militaire à l'entrée du village d'al-Mughayyir, où elles ont procédé au contrôle des véhicules palestiniens et à la vérification des identités de leurs occupants.

Selon des sources locales, les forces israéliennes ont pénétré dans Yabroud et se sont déployées dans plusieurs quartiers, dans le cadre des incursions répétées que connaissent les villages et localités de l'est de Ramallah.

Les forces israéliennes ont également investi Dura al-Qar', à l'est de Ramallah, sans qu'il soit possible de déterminer dans l'immédiat la nature des mesures prises à l'intérieur du village.

À al-Mughayyir, les forces israéliennes ont installé un checkpoint à l'entrée du village, où elles ont arrêté des véhicules palestiniens et vérifié les identités de leurs occupants, entravant ainsi la circulation des habitants et des véhicules.

Par ailleurs, des images ont documenté l'établissement d'un nouvel avant-poste colonial sur les terres du village de Barqa, à l'est de Ramallah, dans un contexte d'intensification de la colonisation et des attaques contre les villages palestiniens de la région.

La veille, dimanche, les forces israéliennes avaient fermé l'entrée de Barqa, au moment où des colons israéliens menaient des incursions provocatrices dans le village.

Les villages et localités du gouvernorat



de Ramallah et d'Al-Bireh connaissent une escalade continue des incursions militaires et de l'installation de checkpoints, parallèlement aux attaques de colons et à la confiscation de terres. Le village d'al-Mughayyir avait notamment été attaqué dimanche par des colons sous la protection des forces israéliennes, une attaque qui avait fait quatre blessés palestiniens par balles réelles.

LE SIONISTE BEN-GVIR FAIT IRRUPTION À AL-AQSA SOUS PROTECTION DE L'ARMÉE DE L'OCCUPATION

Le membre du gouvernement de l'occupation sioniste, Itamar Ben-Gvir, a fait irruption lundi soir dans les cours de la mosquée Al-Aqsa, sous la protection des forces de l'occupation, et y a effectué des prières et des rituels talmudiques dans la partie orientale de l'esplanade.

Le gouvernorat d'Al-Qods a indiqué que Ben-Gvir avait ouvert la voie à des groupes de colons sioniste qui ont pénétré dans l'enceinte de la mosquée par vagues successives depuis la porte des Maghrébins.

Des dizaines de colons ont effectué des visites provocatrices et accompli des rituels talmudiques, tandis que d'importantes mesures de sécurité étaient déployées autour de la Vieille Ville et des portes de la mosquée.

Le gouvernorat d'Al-Qods a condamné l'incursion de Ben-Gvir à Al-Aqsa et les rituels talmudiques qu'il y a accomplis, estimant qu'il s'agissait d'une dangereuse escalade et d'une violation flagrante du statu quo historique et juridique établi sur le site, ainsi que d'une tentative d'imposer de nouvelles réalités et d'en modifier l'identité islamique.

Il a mis en garde contre la poursuite des incursions de responsables israéliens et de colons dans la mosquée Al-Aqsa, ainsi que contre l'accomplissement de rituels talmudiques sous la protection des forces israéliennes, estimant que ces pratiques s'inscrivent dans le cadre de plans visant à imposer un contrôle sur la mosquée et à en établir une division temporelle et spatiale.

Le gouvernorat a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités face à la situation à Jérusalem et à la mosquée Al-Aqsa, et à prendre des mesures urgentes pour mettre fin aux vio-

lations israéliennes croissantes et préserver le statu quo historique et juridique établi sur le site, considéré comme un lieu de culte exclusivement musulman.

MATHILDE PANOT INTERPELLE LE PRÉSIDENT FRANÇAIS ET BARROT APRÈS UNE VIDÉO DE BEN-GVIR SUR LES PRISONNIERS PALESTINIENS

La présidente du groupe La France insoumise (LFI) à l'Assemblée nationale, Mathilde Panot, a vivement interpellé lundi le président français Emmanuel Macron et le ministre des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot après la diffusion d'une vidéo du ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, consacrée au durcissement des conditions de détention des prisonniers palestiniens. Dans un message publié sur la plateforme sociale américaine X, Panot a partagé la séquence diffusée par Ben-Gvir, mettant directement en cause la position de l'exécutif français à l'égard d'Israël.

« Allez-vous continuer à nier l'intention génocidaire d'Israël après cette vidéo ? », a-t-elle ensuite écrit, identifiant le chef de l'Etat français et le patron du Quai d'Orsay, Jean-Noël Barrot.

« Allez-vous continuer d'être la lâcheté faite politique pendant qu'un peuple meurt ? Honte à vous ! Votre responsabilité est immense », a-t-elle poursuivi.

La vidéo repartagée par la députée met en scène, sous la forme d'une animation, des prisonniers palestiniens bénéficiant dans un premier temps de différentes commodités, représentées notamment par de la nourriture, des diplômes et des divertissements.

La séquence montre ensuite Ben-Gvir actionnant un mécanisme conduisant à la suppression de ces avantages et au placement des détenus dans des conditions plus strictes, illustrant la politique de durcissement des conditions carcérales défendue par le ministre israélien.

La vidéo est ensuite accompagnée de la formule : « Nous avons promis, nous l'avons fait ! ».

BEN-GVIR DÉJÀ AU CENTRE DE PLUSIEURS CONTROVERSES

Cette nouvelle séquence intervient après plusieurs déclarations de Ben-Gvir ayant

suscité des condamnations internationales.

Le ministre israélien avait notamment appelé à intensifier les frappes aériennes sur la bande de Gaza et à tuer « 30 à 40 » Palestiniens par jour. Il avait également renouvelé ses appels à la réinstallation d'Israéliens dans l'enclave palestinienne. Le ministre français des Affaires étrangères avait alors qualifié mercredi ces propos d'« insupportables et inhumains ».

« Ce sont des propos qui sont insupportables et inhumains », avait déclaré Jean-Noël Barrot dans un entretien accordé au quotidien régional La Montagne.

Le chancelier allemand Friedrich Merz avait également condamné les déclarations du ministre israélien.

« Le chancelier condamne fermement les appels inhumains du ministre Ben-Gvir, qui violent le droit international. Ils sont inacceptables », avait déclaré le porte-parole adjoint du gouvernement allemand, Sebastian Hille.

BEN-GVIR INTERDIT DE TERRITOIRE FRANÇAIS PARIS A ANNONCÉ AVOIR DÉJÀ PRIS UNE MESURE À L'ENCONTRE DU MINISTRE ISRAËLIEN EN MAI.

Jean-Noël Barrot avait alors déclaré que Ben-Gvir était « interdit de territoire français », invoquant « ses agissements inqualifiables à l'égard de citoyens français et européens passagers de la flottille Global Sumud ».

Le chef de la diplomatie française avait également appelé l'Union européenne à adopter des sanctions contre le responsable israélien.

Selon Berlin, les ministres des Affaires étrangères de l'UE doivent examiner la question des sanctions contre des responsables politiques israéliens extrémistes lors d'une réunion informelle, la cheffe de la diplomatie européenne Kaja Kallas devant présenter des propositions en ce sens.

L'interpellation de Mathilde Panot intervient ainsi alors que la politique et les déclarations de Ben-Gvir continuent de provoquer l'indignation. Son parti, LFI continue de reprocher à l'exécutif français sa position plus générale face aux actions d'Israël à l'encontre des Palestiniens.

Manger des œufs tous les jours constitue-il un danger pour son cholestérol ?

Les œufs sont souvent au cœur des débats nutritionnels, notamment en raison de leur teneur en cholestérol. Longtemps accusés d'augmenter le risque cardiovasculaire, ils font aujourd'hui l'objet de nouvelles recommandations plus nuancées. Alors, peut-on manger des œufs tous les jours sans danger pour son cholestérol ? Voici ce qu'en disent les experts.

ŒUFS ET CHOLESTÉROL : CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Un œuf moyen contient environ 200 mg de cholestérol, principalement concentré dans le jaune. Or, il est recommandé de ne pas dépasser 300 mg de cholestérol alimentaire par jour pour préserver la santé cardiovasculaire. Cependant, les dernières études scientifiques montrent que le cholestérol alimentaire (celui des aliments) n'a qu'un impact limité sur le cholestérol sanguin pour la majorité des personnes en bonne santé. Ce sont plutôt les graisses saturées et les aliments ultra-transformés qui influencent significativement le taux de cholestérol



LDL (le « mauvais » cholestérol).

LES BIENFAITS DES ŒUFS SUR LA SANTÉ

En plus d'être économiques et faciles à préparer, les œufs sont une mine de nutriments bénéfiques :

Riches en protéines de haute

qualité : idéales pour la satiété et la réparation musculaire ;

Source de vitamines essentielles : notamment vitamine D, B12 et choline, importantes pour le métabolisme et le fonctionnement cérébral ;

Antioxydants : les œufs contiennent de la lutéine et de la zéaxanthine, deux antioxydants

protecteurs de la santé oculaire.

Qui doit limiter sa consommation d'œufs ?

Pour certaines personnes, une consommation excessive d'œufs peut présenter un risque accru :

En cas de cholestérol élevé ou de pathologie cardiovasculaire : il est conseillé de limiter la consommation d'œufs à 3-4

par semaine ;

En cas de facteurs de risque génétique (hypercholestérolémie familiale) : ces personnes sont plus sensibles au cholestérol alimentaire.

Comment consommer les œufs sans risque ?

Pour intégrer les œufs dans une alimentation équilibrée :

Privilégiez les cuissons douces (œufs pochés, mollets) pour conserver leurs nutriments.

Évitez les associations riches en graisses saturées (bacon, beurre).

Variez les sources de protéines avec du poisson, des légumineuses ou de la volaille.

Manger un œuf par jour est sans danger pour la plupart des personnes en bonne santé et peut même être bénéfique grâce à ses nombreux apports nutritionnels. Toutefois, en cas de problèmes de cholestérol ou de risques cardiovasculaires, il est préférable de modérer la consommation et de consulter un professionnel de santé. Selon l'American Heart Association, pour les personnes sans pathologie cardiovasculaire, consommer un œuf par jour ne présente aucun risque pour la santé.

BALLONNEMENTS

Cet aliment insoupçonné pourrait être le coupable !

Vous souffrez régulièrement de ballonnements après les repas, malgré une alimentation équilibrée ? Certains aliments pourtant réputés sains peuvent être responsables de ces désagréments. Parmi eux, un coupable insoupçonné : les légumes crucifères. Choux, brocolis ou encore chou-fleur, ces légumes sont excellents pour la santé, mais peuvent provoquer des troubles digestifs. Décryptage de leur impact sur votre digestion et conseils pour les consommer sans inconfort.

Pourquoi les légumes crucifères provoquent-ils des ballonnements ?

Les légumes crucifères (chou, brocoli, chou-fleur, chou de Bruxelles, etc.) sont riches en fibres insolubles et en glucosinolates, des composés soufrés bénéfiques pour l'organisme. Cependant, ces subs-

tances sont parfois difficiles à digérer. Lorsque ces fibres atteignent le côlon, elles fermentent sous l'action des bactéries intestinales, produisant des gaz (hydrogène, méthane, dioxyde de carbone). Résultat : ballonnements, flatulences et parfois même des douleurs abdominales.

Bon à savoir : Certaines personnes sont plus sensibles que d'autres à ces fermentations, en particulier si leur flore intestinale est fragilisée ou déséquilibrée.

Faut-il arrêter de consommer ces légumes ?

Pas question de les bannir complètement ! Ces légumes sont d'excellentes sources de vitamines (C, K), d'antioxydants et de fibres, essentielles pour la santé digestive et cardiovasculaire. Cependant, quelques ajustements peuvent

limiter les ballonnements tout en profitant de leurs bienfaits.

Astuces pour mieux les digérer :

Cuisez-les à la vapeur : la cuisson douce réduit la teneur en fibres fermentescibles et les rend plus digestes ;

Évitez les excès : introduisez progressivement ces légumes dans vos repas pour habituer votre système digestif ;

Associez-les aux bonnes épices : le cumin, le fenouil ou le gingembre sont connus pour leurs propriétés anti-ballonnements.

Quels autres aliments peuvent provoquer des ballonnements ?

Si les légumes crucifères sont souvent pointés du doigt, d'autres aliments peuvent également être responsables des ballonnements :

Légumineuses (lentilles, pois chiches,

haricots) : riches en fibres fermentescibles.

Produits laitiers : si vous êtes intolérant au lactose.

Boissons gazeuses : augmentent la pression intestinale.

Aliments ultra-transformés : souvent riches en additifs difficiles à digérer.

LA SOLUTION : ADAPTER SA CONSOMMATION !

Les légumes crucifères, bien que sains, peuvent être un coupable insoupçonné des ballonnements en raison de leur richesse en fibres fermentescibles. Plutôt que de les éliminer, adaptez votre mode de cuisson et vos quantités pour préserver votre confort digestif. En cas de troubles persistants, consultez un professionnel de santé pour un bilan personnalisé.

FEXTING

Cette tendance qui menace votre couple !

Avez-vous déjà réglé un conflit de couple par messages au lieu d'en parler en face-à-face ? Ce phénomène, connu sous le nom de fexting, est de plus en plus courant. S'il peut sembler pratique, il comporte pourtant de nombreux pièges qui peuvent aggraver les tensions plutôt que les résoudre. Alors, le fexting est-il une solution ou un danger pour la communication dans le couple ? Décryptage de cette pratique et de ses conséquences.

Qu'est-ce que le fexting ?

Le fexting est la contraction des mots anglais « fight » (se disputer) et « texting » (envoyer des messages). Il désigne le fait de régler ses comptes par messages, plutôt qu'en face-à-face.

Cette pratique est particulièrement répandue dans les couples, mais elle peut aussi concerner des conflits entre amis, collègues ou membres d'une même

famille.

Pourquoi certaines personnes choisissent le fexting ?

Il permet d'avoir le temps de réfléchir avant de répondre. Il évite les disputes en public ou devant les enfants. Il aide certaines personnes, notamment les introvertis, à exprimer plus facilement leurs émotions. Selon la thérapeute Cindy Shu, interrogée par le HuffPost, « les SMS laissent la possibilité de maintenir une connexion avec l'autre, tout en offrant l'espace nécessaire pour s'exprimer sans retenue ».

Lia Huynh, thérapeute conjugale et familiale, ajoute que le fexting peut rassurer les personnes introverties, leur évitant de se sentir trop exposées émotionnellement. Mais si cette pratique peut sembler pratique, elle présente aussi de nombreux dangers pour la communication au sein du couple.

Pourquoi faut-il éviter de se disputer par message ?

Les experts sont unanimes : le fexting est une mauvaise idée. Derrière son apparente facilité, cette pratique peut rapidement empirer une dispute et nuire à la relation.

UN RISQUE ÉLEVÉ DE MALENTENDUS

Les messages écrits sont dépourvus de ton, d'intonation et d'expressions faciales. Un simple mot peut être mal interprété, entraînant davantage de tensions.

UNE ATTENTE ANXIOGÈNE QUI AMPLIFIE LA TENSION

Lorsque nous échangeons par message, nous ne savons pas immédiatement ce que pense l'autre.

Les problèmes liés au temps de réponse :

Un temps de réponse trop long peut être perçu comme un signe de mépris.

Un temps de réponse trop rapide peut donner l'impression d'une réaction impulsive et non réfléchie.

Certaines personnes interprètent même l'absence de réponse comme une volonté de blesser leur partenaire. Cette dynamique peut exacerber les tensions au lieu de les apaiser.

L'ABSENCE DU LANGAGE CORPOREL ET DES ÉMOTIONS

Les expressions faciales et le langage corporel sont essentiels pour comprendre les émotions de son partenaire.

Par message, il est impossible de percevoir ces signaux, ce qui peut :

Aggraver une incompréhension. Faire monter la colère ou la frustration.

Transformer un simple désaccord en véritable crise de couple.

Un conflit bien géré passe par une discussion en face-à-face, où les partenaires peuvent se comprendre pleinement.

Comment éviter le fexting et mieux gérer les conflits ?

Privilégier la discussion en face-à-face dès que possible.

Prendre du recul avant de répondre sous le coup de l'émotion ;

Si l'échange par message est inévitable, préférer des phrases claires et bienveillantes ;

Fixer un moment pour discuter calmement et résoudre la situation en personne. Les conflits font partie de toute relation, mais ils doivent être gérés avec respect et compréhension. Un dialogue ouvert et honnête favorise une meilleure communication, évitant ainsi les tensions inutiles.



Selection du jour

TF1

20h10

Koh-Lanta All Stars

Présenté par : Denis Brogniart

Alors que toute l'équipe d'animation prépare le carnaval de Martigues, Sophie et Aurélien arrivent pour passer leurs vacances avec Amanda, la mère de Sophie. Ils veulent lui annoncer qu'ils attendent un bébé ! Le problème c'est qu'Amanda, véritable tornade et ancienne reine des soirées du camping, a, elle aussi, une nouvelle à annoncer à sa fille... mais ne sait pas comment lui dire ! De son côté, Audrey accueille sa cousine Margot, qui se remet d'une greffe de coeur reçue il y a un an. Aujourd'hui en pleine forme, elle a du mal à résister à son charmant voisin de bungalow. Mais celui-ci est-il vraiment là par hasard ?



5
20h05

Grignote-moi si tu peux, les dessous de l'apéritif

Réalisateur : Lucile Morin

C'est un rituel que (presque) tous les Français adorent : 95% d'entre eux prennent l'apéritif au moins une fois par an, 61% au moins une fois par mois et un sur trois une fois par semaine... Les consommateurs de tous les âges plébiscitent ce moment de convivialité qui se transforme de plus en plus souvent en un véritable repas économique et facile à préparer. Un atout en période de baisse du pouvoir d'achat. En conséquence 40 millions «d'apéros» sont pris chaque semaine rien qu'en France. Dans les grandes surfaces, des rayons entiers y sont consacrés. Un marché en plein essor qui ouvre l'appétit des géants du secteur et stimule l'imagination des artisans.



6 20h10

9-1-1

Avec Angela Bassett, Jennifer Love Hewitt, Oliver Stark, Aisha Hinds, Kenneth Choi, Ryan Guzman, Corinne Massiah, Elijah M. Cooper, Elijah M. Cooper, Mark Consuelos, Tracie Thoms, Anirudh Pisharody, Debra Christofferson

La caserne 118 rend un hommage émouvant à Bobby Nash en donnant officiellement son nom à la caserne. Un geste fort pour saluer son courage, son dévouement et l'héritage qu'il laisse derrière lui auprès de toute l'équipe. Mais les pompiers n'ont pas le temps de s'attarder sur leurs souvenirs : une nouvelle intervention urgente les conduit au secours d'un puissant magnat de la tech. Une mission hors du commun qui les plonge dans l'univers très fermé des plus fortunés.



2

20h10

Léon, au-delà de l'or

Réalisateur : Xavier Marchand, Sacha Vucinic

Après son sacre aux Jeux olympiques en tant que meilleur nageur de sa génération, Léon Marchand prend une longue pause pour réfléchir sur qui il est et ce qu'il veut. À son retour, il réalise qu'il n'est plus au niveau et qu'il a perdu sa motivation. Commence alors un temps de choix, où de nouvelles ambitions émergent peu à peu. Il entame une collaboration artistique avec son idole, Guillaume Alric, du groupe The Blaze, puis déménage aux États-Unis pour poursuivre ses études et retrouver son entraîneur légendaire, Bob Bowman, avec l'espoir de renouer avec son meilleur niveau. Ce temps de pause lui permet de reprendre goût à l'entraînement.



3 20h10

La stagiaire

Avec Michèle Bernier, Antoine Hamel, Philippe Lelièvre, Nicolas Marié, Soraya Garlenq, Charles Menet, Cyrielle Voguet, Clément Moreau, Jeanne Lambert, Jérémie Poppe, Géraldine Loup, Laïs Mayyas

Une jeune femme, Manon Torres, est retrouvée morte au large de Castan, paisible village de la côte Bleue. Très vite, l'enquête dévoile les secrets d'une petite communauté divisée, entre pêche traditionnelle et braconnage d'oursins. Mais alors que l'ADN retrouvé sous les ongles de la victime pourrait mettre le duo de juges sur la piste du tueur, le résultat sème le trouble.



W9
20h25

On connaît la chanson

Présenté par : Laurence Boccolini

Laurence Boccolini est aux commandes de cette émission célébrant l'une des plus grandes voix de la chanson francophone et internationale : Céline Dion. Autour de l'animatrice, 10 personnalités venues d'horizons différents s'affrontent à travers une série de jeux mêlant quiz, épreuves musicales et défis décalés. Entre rires et compétition, vivez une soirée spéciale en hommage à une artiste dont les chansons ont marqué plusieurs générations. Une émission festive qui permettra aux invités, comme aux téléspectateurs, de tester leurs connaissances... et de prouver qu'ils connaissent vraiment les chansons de Céline Dion.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

DETROIT D'ORMUZ

Les démocrates accusent Trump d'avoir enlisé l'Amérique dans une guerre sans issue

Selon les démocrates, l'absence de stratégie de sortie transforme le conflit en Iran en gouffre financier et militaire pour Washington. Le parti compte en faire un argument central contre les républicains aux midterms de novembre. 55% des Américains s'opposent désormais au conflit, contre 37% qui le soutiennent. Six mois après le déclenchement de l'offensive américano-israélienne contre l'Iran, le 28 février, les démocrates américains durcissent le ton contre Donald Trump.

Leur accusation est désormais autant stratégique qu'électorale : le président aurait entraîné les États-Unis dans une guerre longue, coûteuse et sans véritable stratégie de sortie, contrairement à ses promesses initiales. Le président du Comité national démocrate (DNC), Ken Martin, reproche notamment à Donald Trump et à son vice-président JD Vance d'avoir promis une résolution rapide du conflit avant de changer progressivement de discours. Alors que Trump évoquait encore en mars une guerre qui devait bientôt prendre fin, il affirme désormais ne pas être pressé d'y mettre un terme. Pour les démocrates, le bilan constitue désormais un argument de campagne. Ils mettent en avant les pertes militaires américaines, les



dizaines de milliards de dollars mobilisés pour soutenir l'effort de guerre et surtout les conséquences économiques ressenties par les ménages, notamment à travers la hausse des prix de l'énergie. Ken Martin accuse ainsi l'administration d'avoir consacré des milliards à une guerre que les Américains n'avaient pas demandée, alors que le coût de la vie reste une préoccupation majeure. Le DNC entend faire de cette contradiction un angle d'attaque contre les républicains lors des élections de mi-mandat de novembre. Le contexte politique lui est favorable. Les sondages cités par Middle East Eye donnent environ 55 % des Américains opposés à la guerre, contre 37 % favorables. Reuters constate également une forte dégradation du soutien à Donald Trump, sur fond de guerre prolongée et de hausse des prix de l'énergie. La critique démocrate n'est cependant pas exempte de contradictions. Une partie de l'establishment du parti avait soutenu une ligne dure envers Téhéran et s'était mon-

trée hésitante lorsqu'il s'agissait de restreindre les pouvoirs de guerre de la Maison Blanche. Mais à deux mois des élections de mi-mandat, le message du DNC est désormais clair : faire de la guerre en Iran et de son coût pour les Américains un boulet électoral pour Donald Trump et les républicains.

TRUMP AFFIRME QUE LES ÉTATS-UNIS RIPOSTERONT AUX ATTAQUES IRANIENNES CONTRE DES BASES AÉRIENNES AMÉRICAINES EN JORDANIE

Le président américain Donald Trump a déclaré que les États-Unis riposteraient après que l'Iran a ciblé, à l'aide de missiles balistiques, des bases aériennes américaines en Jordanie, à la suite des frappes menées la nuit de dimanche par Washington contre l'île de Lark, près du détroit d'Ormuz. Le correspondant de Fox News, Trey Yingst, a rapporté les propos du président américain

concernant l'Iran, recueillis lors d'une interview avec ce dernier. Selon Yingst, Trump a affirmé qu'une réponse serait apportée aux frappes de missiles balistiques iraniens ayant visé les bases aériennes de Mouaffaq Salti et du Roi Hussein, utilisées par les forces américaines en Jordanie.

« Nous allons les frapper durement. Nous apporterons une réponse », a déclaré Trump. Affirmant que les systèmes de défense aérienne américains ont intercepté la totalité des missiles balistiques iraniens à l'exception d'un seul, Trump a précisé que le missile non intercepté a été « autorisé à traverser l'espace aérien car il n'allait toucher aucun site d'importance ».

Trump a également soutenu que l'Iran « souhaitait vivement négocier, mais qu'il n'était pas certain qu'on puisse lui faire confiance pour conclure un accord ».

Le président américain a par ailleurs réitéré ses déclarations selon lesquelles les sanctions ciblant l'Iran « fonctionnent ».

L'armée américaine avait mené dimanche deux frappes contre l'île de Lark, près du détroit d'Ormuz. Il avait été rapporté qu'au moins deux personnes, parmi lesquelles des civils, avaient été tuées et deux autres blessées lors de ces attaques. En riposte, le corps des Gardiens de la révolution iraniens avait annoncé avoir frappé à l'aide de missiles balistiques les bases aériennes de Mouaffaq Salti et du Roi Hussein, utilisées par les forces américaines en Jordanie. L'armée iranienne avait également indiqué avoir pris pour cible, au moyen de dizaines de drones kamikazes, des soldats et des hélicoptères américains stationnés sur la base aérienne d'Al-Minhad, aux Émirats arabes unis (EAU). L'armée jordanienne avait quant à elle annoncé que huit missiles ayant violé l'espace aérien du pays avaient été interceptés par ses systèmes de défense antiaérienne.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

La solidarité agissante entre l'Algérie et le Niger dépasse le cadre des déclarations diplomatiques. Elle se traduit sur le terrain par un soutien concret, une coordination sécuritaire renforcée et une volonté commune de faire du Sahel un espace de paix, de stabilité et de prospérité partagée. Dans un contexte régional marqué par les menaces sécuritaires et les défis de développement, Alger et Niamey posent les bases d'une intégration interafricaine efficace, fondée sur la complémentarité et le respect de la souveraineté.

L'actualité récente l'a démontré. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu hier, par téléphone avec son homologue nigérien, le général d'armée Abdourahmane Tiani.

Le président Tebboune a salué les efforts déployés par Niamey pour déjouer une tentative de déstabilisation du pays, et réaffirmé une position constante : « L'Algérie restera toujours aux côtés du Niger frère, de son peuple et de ses institutions, et elle continuera à le soutenir dans tous les domaines et en toutes circonstances ». De son côté, le président Tiani a rassuré son homologue algérien sur le fait que la situation était « sous contrôle total » et l'a remercié pour la solidarité de l'Algérie sœur envers le Niger et son peuple.

Ce soutien politique s'est doublé d'un appui opérationnel. En exécution des instructions du président Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et en réponse à la demande des autorités nigériennes, deux patrouilles d'avions de chasse de type Soukhoï Su-30 ont été dépêchées

dimanche matin à Niamey, accompagnées d'un avion ravitailleur. Accueillant les appareils à l'aéroport de Niamey, le Premier ministre nigérien, M. Ali Mahaman Lamine Zeine, a exprimé « la profonde reconnaissance et la plus grande appréciation » de son pays pour ce geste. « L'Algérie considère que tout ce qui doit être fait pour aider à assurer notre sécurité et promouvoir notre souveraineté est une priorité absolue », a-t-il déclaré, saluant un « geste d'approfondissement de la coopération entre les deux pays ».

Pour l'Algérie, la stabilité du Niger est indissociable de la stabilité de l'ensemble de la région sahélienne. Partageant une longue frontière et des défis communs, les deux pays considèrent que la paix ne peut être durable sans développement. C'est cette vision qui guide l'action d'Alger : un soutien solidaire avec le Niger et son peuple, et la volonté de veiller à ce que le Niger demeure sur le chemin du développement.

Cette approche se distingue par le refus de l'ingérence et la promotion de solutions africaines aux problèmes africains. L'Algérie milite pour une approche globale qui lie sécurité et développement, et qui place la valorisation des ressources humaines au centre de la stratégie. Afin de bâtir une région résiliente, capable de faire face aux groupes armés, au terrorisme et à la criminalité transfrontalière en s'attaquant aussi à leurs causes profondes, notamment la pauvreté et le sous-développement. Au-delà de l'urgence sécuritaire, la coopération algéro-nigérienne s'articule autour de projets concrets destinés à trans-

former le Sahel. Lors de leur entretien téléphonique, les deux présidents ont évoqué l'état d'avancement des projets communs décidés lors de la dernière visite du président Tiani en Algérie.

Ces projets constituent, selon la présidence, « un puissant levier de développement pour le Niger frère ».

Le Premier ministre nigérien, de passage à Alger il y a trois jours pour une visite de travail, a rappelé que les deux parties ont fait le point sur la coopération bilatérale et la progression de ces chantiers. « Le Niger, qui est doté d'importantes ressources naturelles, va profiter de l'expertise et de l'expérience de l'Algérie pour aller de l'avant », a-t-il souligné.

Les axes de coopération sont multiples : infrastructures, énergie, agriculture, formation et échanges commerciaux. L'Algérie met son savoir-faire en matière de développement des zones sahariennes, de gestion des ressources en eau et d'industrialisation au service du Niger. En retour, le Niger représente un débouché stratégique et un partenaire clé pour l'ouverture de l'Algérie sur l'Afrique subsaharienne.

« C'est vraiment un sentiment de soulagement qui nous conduit à dire que nous avons eu raison d'être avec ce pays frère, ami et voisin pour aller de l'avant, pour l'exploitation d'une richesse qui est là, pour le développement de notre pays », a affirmé M. Zeine. Il a réitéré la volonté des deux pays de « continuer sur cette voie pour la prospérité de nos populations respectives ». La stratégie algérienne pour le

Sahel ne se limite pas à une relation bilatérale. Elle s'inscrit dans une vision plus large d'intégration régionale. Le développement économique et la valorisation des ressources humaines dans cette région font partie d'une stratégie adoptée par l'Algérie pour une intégration interafricaine efficace.

En soutenant le Niger, l'Algérie contribue à sécuriser un maillon essentiel de la chaîne sahélienne. Un Niger stable est un rempart contre la propagation de l'instabilité et un moteur pour les échanges Sud-Sud. C'est dans cet esprit que les deux pays travaillent à la facilitation des échanges, au désenclavement des zones frontalières et à la création de pôles de développement partagés.

Cette coopération repose sur trois principes : le respect mutuel, la non-ingérence et la solidarité. Elle vise à démontrer que la sécurité au Sahel ne viendra pas uniquement d'interventions extérieures, mais de la capacité des États de la région à s'unir, à mutualiser leurs moyens et à investir dans l'avenir de leurs jeunes.

Le partenariat entre l'Algérie et le Niger est aujourd'hui un modèle de coopération Sud-Sud. Il allie réaction rapide face aux crises et vision à long terme pour le développement. En liant sécurité, solidarité et projets structurants, Alger et Niamey envoient un message fort : l'avenir du Sahel se construira par les Sahéliens eux-mêmes, avec des partenaires qui les considèrent comme des égaux. Dans cette dynamique, l'Algérie réaffirme son rôle de pays pivot et de voisin fiable.

B. KH.